

DESS IPDOD

(Ingénierie pédagogique dans des dispositifs ouverts et à distance)

B2i@dultes

Rapport de stage septembre 2004

Du B2i-adultes vers le C2i

Former et certifier les personnels au Brevet Informatique et Internet
par un dispositif d'accompagnement à distance

Projet en cours dans l'académie de Besançon

Une formation de plus ou un changement de paradigme de la formation ?

Jacques Cartier

Sous la direction de

Jacques Ménigoz

Professeur de lettres au collège Jean Jaurès de Saint-Vit

Chef de projet à la Division de la Formation

Rectorat de l'Académie de Besançon

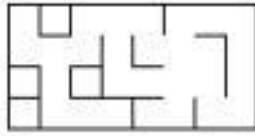
Et de

François Mangenot

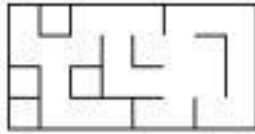
Professeur des universités, directeur du Dess Ipdod

Université de Franche-Comté





Pour Isabelle qui a su m'accompagner dans cette aventure,
Pour Tom et Léa qui ont eu un père moins présent,
Pour mes amis qui ont supporté un vieil étudiant,
Pour mes collègues qui ont accepté ma démarche,
Pour les responsables de mon institution qui m'ont appuyé dans ce projet.



Sommaire

1	Introduction	6
2	Une politique TIC et TICE académique volontariste	8
2.1	TIC et TICE et pratiques pédagogiques dans l'Académie	8
2.2	Dans un contexte international, européen et national.....	12
2.2.1	<i>Cadre international</i>	12
2.2.2	<i>Cadre européen</i>	13
2.2.3	<i>Cadre national</i>	14
3	Approche critique du projet de la DIFOR	17
3.1	Ambitieux et innovant.....	18
3.2	Dans son contenu et ses objectifs.....	23
3.3	Dans son public	27
3.4	Dans sa forme	28
3.5	Dans sa structure	39
3.6	Un budget maîtrisé.....	43
3.6.1	<i>Des frais d'investissement raisonnables pour le projet B2i@adultes</i>	44
3.6.2	<i>Au bénéfice de moyens humains</i>	45
3.6.3	<i>Coût d'une heure de formation d'un stagiaire</i>	45
3.6.4	<i>Recherche d'un financement européen</i>	46
3.6.5	<i>Moyens nécessaires pour l'année scolaire 2004-2005</i>	47
3.7	Planning.....	47
3.8	Tableau récapitulatif des dépenses - années 2004-2007.....	48
3.9	Évaluation	50
3.9.1	<i>Adaptation possible du dispositif</i>	50
3.9.2	<i>Critères d'évaluation de la formation</i>	50
3.10	Annexes.....	51
4	Conclusion	56
5	Bibliographie	58

6	Sitographie	59
7	Annexes au rapport de stage	61
7.1	Annexe 1 : Informations utiles au lecteur papier, à l'écran et au surfeur	61
7.1.1	<i>Styles utilisés dans le document Word "memoire_master_ipdod.doc"</i>	<i>61</i>
7.1.2	<i>Mémoire en ligne sur Internet</i>	<i>63</i>
7.1.3	<i>Utilisation du cédérom joint au mémoire papier</i>	<i>63</i>
7.2	Annexe 2 : le texte fondateur du projet	64
7.2.1	<i>Finalités</i>	<i>64</i>
7.2.2	<i>Buts.....</i>	<i>64</i>
7.2.3	<i>Objectifs.....</i>	<i>64</i>
7.2.4	<i>Public.....</i>	<i>64</i>
7.3	Annexe 3 : document de synthèse du projet	65
7.4	Annexe 4 : document intégral de l'avant-projet (novembre 2003)	78
7.5	Annexe 5 : remarques de collègues sur l'utilisation des ressources	107
7.5.1	<i>Remarques générales.....</i>	<i>107</i>
7.5.2	<i>Analyse D1 : les connaissances de base</i>	<i>107</i>
7.5.3	<i>Analyse D 31 : document simple</i>	<i>108</i>
7.5.4	<i>Analyse D32 : document élaboré</i>	<i>108</i>
7.6	Annexe 6 : le référentiel du B2I FC-GRETA	109
7.7	Annexe 7 : information sur le dispositif sur le site académique.....	111



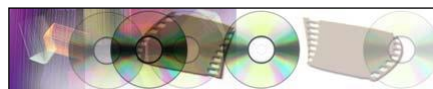


Penser le labyrinthe.

Quelle urgence peut-il y avoir aujourd'hui à évoquer un tel sujet ? Est-ce parce que ma propre vie ressemble à un labyrinthe avec ses impasses, ses retours en arrière, cette approche d'un centre jamais plus éloigné que lorsque j'ai cru l'atteindre ? C'est bien plus que cela. Tel le pèlerin immobile des couvents ou le joueur de Doom, l'homme moderne est en passe de devenir un nomade virtuel, voyageur de l'image et du simulacre, travaillant et consommant à domicile, naviguant sans guide à travers des réseaux d'information et de pouvoirs, rêvant d'appartenir à la future élite des nomades de luxe, randonneurs de tous les plaisirs, créateurs de tous les réseaux, qui, demain, dicteront leurs valeurs au reste de la planète.

Comprendre le labyrinthe deviendra bientôt essentiel à la maîtrise de la modernité.

Jacques Attali¹



¹ Jacques Attali – Chemins de sagesse, traité du labyrinthe – Fayard – page 30



1 Introduction

La DIFOR (Division de la FORMation) de l'académie de Besançon a monté un projet de formation ouverte et à distance intitulé :

Du B2i-adultes vers le C2i Former et certifier les personnels au B2iAdultes par un dispositif d'accompagnement à distance

Ce projet validé par Madame le Recteur le 4 juin 2004 sera opérationnel en octobre 2004 et concernera quatre cents apprenants.

Il m'a semblé intéressant de faire mon rapport de stage sur la genèse de ce projet et sur son état d'avancement à fin juin 2004. Ceci peut paraître paradoxal car je fais partie de l'équipe restreinte qui a été à l'initiative de ce travail. Peut-on être juge et partie ? Le risque de tomber dans l'autosatisfaction est grand, voire l'autosuffisance. Risque également conscient ou inconscient de chercher les appuis théoriques de la formation du Dess Ipdod pour légitimer les choix opérés par l'équipe DIFOR.

J'ai pensé qu'il pouvait en être autrement. La formation du DESS s'est faite en parallèle de la préparation du projet car je travaillais à temps plein. Il était difficile de réinvestir dans l'instant les nombreux apprentissages des études suivies. Un recul de quelques mois, de nombreuses rencontres, de nombreuses lectures m'ont permis de revisiter les fondements de notre projet, avec certainement un œil neuf, une ouverture nouvelle que les apprentissages nombreux et riches de mon année universitaire m'ont apportée.

Si mon travail s'avère pertinent, j'espère qu'il permettra à l'équipe projet et à ses partenaires nombreux d'infléchir éventuellement les choix opérés, d'envisager l'organisation du dispositif avec encore plus de recul et de prudence, de mettre encore plus l'accent sur **l'importance des aspects humains** du travail engagé, avec le souci permanent de **l'apprenant au cœur de l'apprentissage**.

Ce document est comme un point d'orgue dans la réalisation du projet. Souvent l'artiste se retire pour travailler, réfléchir à sa pratique, produire ses futures œuvres. Il a besoin de sortir de son quotidien, de son espace de vie, pour réaliser cette "relecture". Mes vacances d'été ont été ce moment privilégié pour ce retour sur soi, pour stabiliser les connaissances apprises lors du DESS, pour les assimiler et les accommoder.

La rédaction de ces pages m'a permis d'opérer une analyse plus critique du travail engagé. Si l'objectivité n'est pas au rendez-vous, je compte sur les nombreux partenaires engagés maintenant dans cette aventure pour m'en faire la remarque ou le reproche.

Le risque est grand en effet de perdre son objectivité et de faire partie des incondtionnels du numérique. Philippe Breton² parle des "Ayatollahs du numérique" pour qualifier celles et ceux qui ne voient le monde que par les technologies de l'information et de la communication. Monique Linard³ parle "d'autisme technologique" à propos des jeunes en particulier qui peuvent être victimes d'une sorte de fascination des TIC.

Le risque est également important d'un projet d'inspiration trop hiérarchique qui peut conduire à l'échec. Citons à nouveau Monique Linard :

« Les expériences qui donnent des résultats peu ou non significatifs se caractérisent par une décision d'implantation des TIC d'origine hiérarchique, la priorité accordée à l'équipement sur la définition des buts, une faiblesse ou absence d'exposé des motifs, des méthodes, de suivi des acteurs et des résultats. Les expériences réussies comportent régulièrement des initiatives individuelles locales portant des projets pédagogiques motivés par des buts explicites, relayés par une prise en charge collective et un fort engagement des responsables sur le terrain, des stratégies évolutives centrées sur l'analyse des usages et le suivi prolongé de tous les partenaires. »⁴

Espérons que ce travail serve à éclaircir notre démarche et nous évite les pièges tendus par la précipitation, l'ignorance ou la suffisance.

Puisse ce travail être un outil utile à d'autres collègues qui souhaitent s'impliquer dans la formation ouverte et à distance.



Remarque :

Vous trouverez en annexe 1 des éléments d'information pour utiliser ce document sous forme papier, numérisé et en ligne. (Annexe 1)

Le travail réalisé ne porte pas sur les aspects financiers. Les tableaux de prévision de budget ont été laissés pour information.

² Philippe Breton, chercheur au CNRS, directeur du laboratoire de sociologie de la culture européenne à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, est à l'échelle internationale, l'un des meilleurs théoriciens de la communication. Il est l'auteur notamment de "L'utopie de la communication, le mythe du village planétaire", de "L'argumentation dans la communication", de "La parole manipulée".

³ Monique Linard, professeur émérite, université Paris X – Nanterre.

⁴ Autoformation, éthique et technologies : enjeux et paradoxes de l'autonomie – contribution publiée dans : Albéro B. (sous la dir. de), Autoformation et enseignement supérieur, Hermès/Lavoisier, pp. 241-263



2 Une politique TIC et TICE académique volontariste

L'académie de Besançon a structuré son action en faveur des TIC et des TICE depuis de nombreuses années. Elle est souvent à la pointe de l'innovation dans ce domaine.

2.1 TIC et TICE et pratiques pédagogiques dans l'Académie

Dans le dernier numéro de Théma, la nouvelle publication mensuelle de l'académie de Besançon et de ses partenaires, il est très largement question des TIC et des pratiques pédagogiques.



La politique académique est présentée sous ses aspects organisationnels, techniques et humains. Citons quelques éléments clés :

« Des objectifs ambitieux :

Sensibilisation et formation des enseignants, promotion de l'usage documentaire des TICE, utilisation de ces technologies dans l'enseignement des disciplines, mise en place de communautés numériques dans les établissements et accompagnement des professeurs et des élèves...

Des moyens structurés :

- *un comité académique : présidé par le Recteur il fixe annuellement les objectifs, arbitre la répartition des moyens et définit les relations avec les collectivités locales ;*
- *un groupe de pilotage : instance réduite, présidée par le secrétaire général de l'académie, il prépare les propositions faites au comité et assure le suivi des dossiers TICE ;*
- *un conseiller aux TIC pour l'enseignement (CTICE) coordonne et impulse les actions relatives aux usages pédagogiques des TICE. Il constitue un relais entre les différents partenaires ;*
- *les corps d'inspection identifient les besoins et motivent le développement de l'usage des TICE dans leur champ disciplinaire en s'appuyant sur des équipes disciplinaires académiques (EDATICE) ;*
- *une cellule sécurité académique : elle enrichit en permanence des listes noires qui sont intégrées dans EOLE⁵ (Ensemble Ouvert Libre et Évolutif), système de*

⁵ L'objectif du projet EOLE est de proposer des solutions pour la mise en place de serveurs Intranet-Internet. Pour les développements, des logiciels libres et gratuits sont utilisés (licence GPL). Ces réalisations s'insèrent

filtrage des sites Internet dont sont équipés les établissements du secondaire... ;

- *l'utilisation pertinente des TICE nécessite une observation et une analyse continues. Le développement avec le Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP) du Doubs de l'observatoire départemental des TICE dans les collèges témoigne de cette volonté d'optimiser les stratégies de mise en œuvre et de développement de ces technologies.⁶*

Pour une implantation durable des TICE, seconder les enseignants sur le terrain :

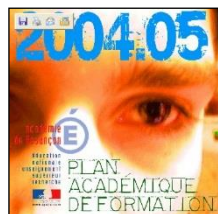
- *depuis 2001, une plate-forme d'assistance répond aux besoins des établissements. Les sept relais d'assistance informatique de proximité (RAIP) de l'Académie, placés sous l'autorité du responsable du Centre informatique académique (CIAB), assurent au quotidien ce soutien technique. Par ailleurs, chaque établissement a désigné un animateur ou une équipe TICE et les écoles peuvent s'adresser à l'animateur TICE de leur circonscription... »⁷*



L'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) assure de son côté des formations TICE pour les jeunes enseignants et est établissement pilote pour la préparation au Certificat Informatique et Internet (C2I) à la rentrée 2004.



La Division de la Formation (DIFOR) joue aussi un rôle dans ces dispositifs au travers de formations transversales touchant aux TICE, en réponse aux demandes des établissements et des corps d'inspection. Elle ouvre à la rentrée de septembre 2004 une formation à distance à partir du référentiel B2i Greta, en collaboration avec le Délégation Académique à la Formation Continue (DAFCO), qui concernera quatre cents apprenants.



Depuis plusieurs années elle a introduit la formation ouverte et à distance (FOAD) comme modalité dans de nombreuses formations à destination de toutes les catégories

dans le cadre de réflexions et de recommandations d'un certain nombre de structures et d'organismes ministériels favorables à l'usage des logiciels libres dans l'administration.

⁶ Théma express N°8 page 1 :

<http://www.ac-besancon.fr/siteaca/internet/data/docs/themex8.pdf>.

⁷ Théma express N°8 page 2.

de personnels. Elle s'est dotée d'un serveur QuickPlace⁸ pour mener à bien les projets pédagogiques des formateurs et des équipes. Quatre-vingt dix sites sont actifs à ce jour.⁹

L'introduction de formations hybrides dès 2001 (incluant présentiel et distant) a porté sur la préparation aux concours administratifs de Secrétaire de l'Administration Scolaire et Universitaire (SASU)¹⁰ et d'Adjoint Administratif¹¹. Plus récemment un site pour la formation initiale et continue des chefs d'établissement a été mis en place.



Tout formateur qui le désire peut obtenir l'ouverture d'un site QuickPlace pour l'animation de ses stages.



Le plan de formation 2004-2005 présente la FOAD ainsi :

« Formation à distance :

Traditionnellement, le formateur travaille en présence de ses stagiaires. Cette rencontre physique dans une salle est à la base d'un dispositif de formation.

Les TIC offrent la possibilité de travailler de plus à distance. Un lien s'établit ainsi entre les séances en présence, enrichissant les échanges et les apprentissages. On peut ainsi parler d'une formation hybride, mélangeant présence et distance.

Cette possibilité supplémentaire d'animer, de former et d'apprendre donne au formateur et à l'apprenant un nouveau rôle, une nouvelle place dans le processus de formation continue.

Les outils sont divers : courrier, téléphone, fax, messagerie électronique, plate-forme de formation sur Internet. Formateurs et apprenants s'approprient les outils qui conviennent le mieux à leurs projets.

Cette évolution pose des problèmes pédagogiques, pratiques et techniques. La DIFOR (Division de la Formation) s'engage dans cette voie en privilégiant les aspects pédagogiques. La formation des formateurs a commencé cette année permettant déjà à certains d'entre eux d'inclure du distant dans leurs formations.

⁸ Logiciel de Lotus / Ibm de type collectif.

⁹ <http://foad.ac-besancon.fr>.

¹⁰ <http://foad.ac-besancon.fr/sasu>.

¹¹ <http://els6.ac-toulouse.fr/fodad-adjoint-besancon>.

A l'heure du cartable électronique, de l'établissement numérique de travail, de l'espace numérique des savoirs, la formation ouverte et à distance est plus que jamais d'actualité... »¹²



La DIFOR participe à une initiative nationale de la DPMA (Direction des Personnels et de la Modernisation de l'Administration) et de l'ESEN¹³ (École Supérieure de l'Éducation Nationale) intitulé FODAD (Formation Ouverte et à Distance pour les Métiers de l'ADministration). Un de ses conseillers en formation fait partie du groupe de pilotage national de ce dispositif.¹⁴



Le centre régional et les centres départementaux de documentation (CRDP, CDDP) proposent également des formations et accompagnent les écoles dans leur démarche pédagogique et technique.

Tout ce travail se fait en collaboration étroite avec les collectivités territoriales. Neuf cent mille euros ont été consacrés aux TICE en 2003.

On pourra utilement se reporter au mémoire (Dess Ipdod 2002) de Jacques Ménigoz sur le site du CRDP de Franche-Comté. (rubrique Collège et TICE, Usages pédagogiques et technologies de l'information et de la communication, Regard sur un collège du Doubs en 2002)¹⁵



¹² http://difor.ac-besancon.fr/PAF0405/DIFOR1/Pratique/FOAD_PAF.htm

¹³ <http://www.esen.education.fr>

¹⁴ <http://fodad.org>

¹⁵ <http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25/>

2.2 Dans un contexte international, européen et national

L'académie de Besançon n'est pas un îlot isolé au milieu de « l'océan TIC ». Sa démarche s'inscrit dans le cadre des directives internationales, européennes et nationales.

2.2.1 Cadre international

Nous pouvons ainsi citer les projets internationaux de l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le texte ci-dessous est tiré d'un rapport de l'UNESCO (Information and communication technology in education) qui place l'utilisation des TIC au même rang qu'apprendre à lire, écrire et compter.



*"Information and communication technology (ICT) has become, within a very short time, one of the basic building blocks of modern society. Many countries now regard understanding ICT and mastering the basic skills and concepts of ICT as part of the core of education, alongside reading, writing and numeracy."*¹⁶

L'OCDE s'intéresse de près aux TIC comme en témoigne l'ouvrage cité ci-dessous que l'on peut se procurer sur la librairie en ligne :



« Les TIC devraient donner accès à des activités de formation et d'enseignement d'excellence, armant par-là même les jeunes pour la société du savoir. Cela étant, il faut répondre à certaines exigences pratiques pour profiter de ces avantages. Dans Les nouvelles technologies à l'école - Apprendre à changer, nouvelle publication du Centre de l'OCDE pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI), ces exigences sont examinées dans le détail.

L'installation des technologies n'est qu'une première étape. Non seulement les établissements scolaires doivent changer pour s'adapter aux TIC, mais le processus même d'acquisition de connaissances doit se transformer pour que la "maîtrise du numérique" devienne une réalité pour tous. Les TIC, à condition d'être bien utilisées, peuvent offrir un environnement pédagogique mieux adapté aux besoins et aux centres d'intérêt des différents apprenants du monde moderne. Cela nécessite cependant un

¹⁶ <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001295/129538e.pdf> - page 9.

Sur le site de l'UNESCO : http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=18592&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

examen en profondeur des politiques et méthodes d'enseignement. Au lieu de simplement recourir aux TIC pour accomplir différemment des tâches traditionnelles, il faut introduire des innovations et des changements à tous les niveaux de l'environnement scolaire... »¹⁷



2.2.2 Cadre européen

Nous pouvons citer au niveau européen le programme pluriannuel (2004-2006) pour l'intégration efficace des TIC dans les systèmes d'éducation et de formation en Europe (« Apprendre en ligne »).

Ce programme s'inscrit dans une continuité par rapport aux programmes Socrates et Léonard de Vinci qui comprennent respectivement le développement de l'éducation ouverte et à distance ainsi que l'utilisation des TIC.



« Les États membres de l'Union européenne ont décidé de travailler ensemble à l'harmonisation de leurs politiques en matière de technologie éducative et de partager leurs expériences. Elearning vise à appuyer et à coordonner leurs efforts, ainsi qu'à accélérer l'adaptation des systèmes d'éducation et de formation en Europe. »

« L'initiative eLearning de la Commission européenne vise à mobiliser les communautés éducatives et culturelles, ainsi que les acteurs économiques et sociaux en Europe, afin d'accélérer l'adaptation des systèmes d'éducation et de formation dans une société basée sur la connaissance. »

(Viviane Reding, Commissaire en charge de l'Éducation et de la Culture)¹⁸



Le site « elearningeuropa.info » est un bon outil pour tous les partenaires :¹⁹

¹⁷ http://www.oecd.org/document/12/0,2340,fr_2649_34519_2466636_1_1_1_37455,00.html.

¹⁸ http://europa.eu.int/comm/education/programmes/elearning/index_fr.html.

¹⁹ <http://elearningeuropa.info/>.

En 2003 le parlement européen a rédigé le texte suivant :

Texte de la décision N° 2318/2003/ce du parlement européen et du conseil du 5 décembre 2003 arrétant un programme pluriannuel (2004-2006) pour l'intégration efficace des TIC dans les systèmes d'éducation et de formation en Europe «Apprendre en ligne» ²⁰:

Citons quelques paragraphes significatifs de l'article 2 :

« Objectifs du programme

L'objectif général du programme est de favoriser et de développer l'utilisation judicieuse des TIC dans les systèmes d'éducation et de formation européens, s'agissant là d'une contribution à une éducation de qualité et d'un élément essentiel de leur adaptation aux besoins de la société de la connaissance dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie.

Les objectifs spécifiques du programme sont :

- *de recenser les acteurs concernés et de les informer des modalités d'utilisation de l'apprentissage en ligne afin de promouvoir la culture numérique et contribuer ainsi à renforcer la cohésion sociale et le développement personnel et de stimuler le dialogue interculturel ;*
- *d'exploiter le potentiel de l'apprentissage en ligne pour renforcer la dimension européenne de l'éducation ;*
- *de fournir des mécanismes visant à favoriser le développement de produits et de services européens de qualité ainsi qu'à assurer l'échange et le transfert de bonnes pratiques ;*
- *d'exploiter le potentiel de l'apprentissage en ligne dans le cadre de l'innovation en matière de méthodes d'enseignement pour améliorer la qualité des processus d'apprentissage et stimuler l'autonomie des apprenants. »*



2.2.3 Cadre national

Le ministère de l'éducation nationale fait un gros effort pour le développement des TIC. La consultation du site « [Educnet](http://www.educnet.education.fr/) »²¹ témoigne du travail qui est accompli.



Le ministre de l'éducation a annoncé en début d'année scolaire écoulée les mesures suivantes :

« [...] Mise en place de deux nouvelles structures au sein du CNDP

²⁰ http://europa.eu.int/eur-lex/pri/fr/oj/dat/2003/l_345/l_34520031231fr00090016.pdf.

²¹ <http://www.educnet.education.fr/>.

Le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) est chargé de créer et d'animer "dès l'automne 2003", deux nouvelles structures : un pôle national des contenus numériques pour l'enseignement scolaire et une agence pour la promotion des usages éducatifs.

Le pôle national des contenus sera un organe d'orientation pour les TIC en milieu scolaire. Il sera en effet "chargé de mettre en œuvre la politique définie" au niveau national et devra développer "les coproductions public/privé". Rattaché au CNDP, il lui incombera également de diffuser "des produits et des services numériques auprès des établissements scolaires".

L'agence pour la promotion des usages éducatifs, sera quant à elle, un outil de prospection et de conseil. Elle devra effectuer "un recensement qualitatif des bonnes pratiques éducatives des technologies et animera un réseau d'échange et de partage de ces usages".

Mise en place d'un Conseil territorial de l'éducation

Un Conseil territorial de l'éducation sera ainsi mis en place pour dynamiser les "efforts importants engagés par l'État et les collectivités territoriales pour l'informatisation des établissements scolaires". Efforts, dont le ministre a souligné l'actuelle pertinence mais aussi la caractère incomplet : "les nouvelles technologies restent inégalement employées par les élèves et les enseignants".

Un effort particulier sera donc fait, coordonné par le Conseil territorial de l'éducation, et encadré par la loi sur la décentralisation, afin de répondre à l'égalité des chances et des moyens en matière d'équipement informatique et de diffusion des TIC dans les écoles primaires. "Pour assurer la disponibilité des matériels, un dispositif d'assistance et de maintenance sera mis en œuvre dans les académies. D'ici 2007, chaque élève, chaque enseignant et chaque famille disposeront d'un accès personnel à un espace numérique de travail où ils trouveront les informations et les services qui leur sont nécessaires", a assuré Xavier Darcos.

Autres mesures pilotées au sein de l'éducation nationale

Le déploiement de l'Espace numérique des savoirs :

Cet espace numérique actuellement en ligne, a été inauguré par Xavier Darcos, le 3 février 2003. Il permet "actuellement à 1500 établissements scolaires d'accéder gratuitement aux éléments fondamentaux de la connaissance". Le ministre a confirmé la poursuite de ce dispositif qui sera doté d'1,5 million d'euros de budget cette année. Son renforcement est également prévu. Il devrait en effet prochainement intégrer la mise en œuvre de "la télévision éducative sur Internet, développée en collaboration avec France 5".

Tout n'est pas réglé à ce jour au niveau financier. Les établissements auront-ils à financer leur participation ?



Protection et formation à l'utilisation des TIC en classe :

La protection des élèves contre les contenus illicites sur l'Internet sera assurée par la mise en place d'un réseau de vigilance qui s'appuiera sur une cellule nationale. L'accès aux sites répréhensibles sera bloqué par les logiciels de filtrage installés dans les académies.

Un certificat optionnel « informatique et internet » pour les enseignants sera proposé dans les instituts universitaires de formation des maîtres, dès la rentrée de 2004. "La formation continue des enseignants dans le domaine des technologies sera développée en coopération avec les industriels" a également indiqué Xavier Darcos.

La formation des élèves sera, quant à elle renforcée, dès la prochaine année scolaire, par la mise en place du brevet informatique et Internet en classe de 3ème. »²²

Plus largement c'est l'ensemble de la société que le gouvernement veut mettre à l'heure des TIC. Le plan RE/SO 2007 (Pour une République numérique dans la Société de l'information) a été présenté par le premier ministre le 12 novembre 2002.



« Dans cet esprit, le plan RE/SO 2007 (Pour une République numérique dans la Société de l'information) doit permettre de "donner un nouvel élan à la société de l'information" en agissant pour un développement efficace de ses infrastructures (équipement, modalités d'accès à Internet, cadre législatif, etc.) et de ses usages.

Il s'agit également de simplifier les règles en vigueur sur Internet, de restaurer la confiance des usagers notamment et de clarifier les responsabilités des différents acteurs de la société de l'information... »²³



²² http://www.internet.gouv.fr/article.php3?id_article=271&artsuite=0#sommaire_1.

²³ http://www.internet.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=61.



3 Approche critique du projet de la DIFOR

Nous allons examiner la cohérence du projet de la DIFOR par rapport à ce qui est écrit dans les paragraphes précédents.

Nous tenterons d'avoir un regard critique en prenant appui sur des ouvrages écrits par des auteurs reconnus qui font référence dans le milieu des TIC et de la FOAD.

Nous essaierons de déceler et d'analyser les difficultés qui vont surgir, les freins qui apparaissent mais aussi les éléments facilitateurs.

Le texte qui est analysé est le document qui a été remis le 4 juin 2004 à Madame Anne Sancier-Chateau, Recteur de l'académie de Besançon, chancelier des universités.

Suite à cette entrevue, le Recteur a donné son feu vert à la réalisation du projet. Il est prévu de former quatre cents personnes à partir d'octobre 2004.

> Le document intégral se trouve en [Annexe 3](#).

L'équipe projet en septembre 2003 est constituée de quatre personnes :

- Rémy Notaro, alors chef de la division de la formation (DIFOR) ;
- Jacques Ménigoz, professeur de lettres, chef de projet, master en ingénierie pédagogique dans des dispositifs ouverts et à distance (IPDOD) de l'université de Franche-comté ;
- Michel Hillenweck, conseiller en formation (DIFOR) ;
- Jacques Cartier, conseiller en formation (DIFOR), chargé de mission académique pour la FOAD²⁴, membre du groupe de pilotage national FODAD²⁵, étudiant dans le DESS IPDOD de l'université de Franche-comté.



²⁴ Formation Ouverte et À Distance.

²⁵ Formation Ouverte et à Distance pour les métiers de l'Administration.

B2i@dultes
Du B2i-adultes vers le C2i
Former les personnels de l'Académie de Besançon
aux technologies de l'information et de la communication
en prenant appui sur un dispositif d'accompagnement à distance



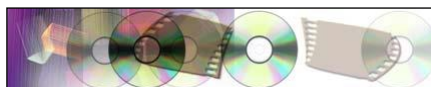
L'appellation « Du B2i-adultes vers le C2i » a été ajoutée à la demande de René Colin, conseiller TICE, pour que le projet s'inscrive dans la volonté du ministère de mettre en place cette certification pour les étudiants.



« Pendant l'année universitaire 2003-2004, la phase expérimentale du C2i® concerne trente cinq établissements d'enseignement supérieur. Le constat de la maîtrise des compétences se fera à travers une épreuve de validation dont les modalités seront choisies par les universités, dans le respect du cahier des charges national.

Les modalités d'acquisition des compétences du C2i® par les étudiants sont laissées à l'initiative des universités.

Cet outil (site ou cédérom téléchargeable) n'est pas destiné directement à la formation. Il vise à faciliter l'auto évaluation des candidats au C2i®.²⁶ »²⁷



Vers le Certificat informatique et internet

3.1 Ambitieux et innovant

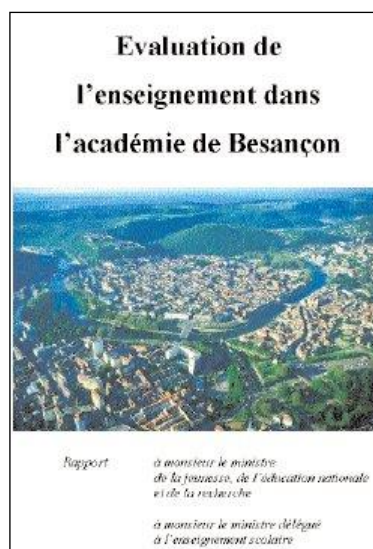
Le projet de B2i-@dultes développé par la DIFOR se veut ambitieux et innovant :

²⁶ B.O. N°11 du 11 mars 2004 : <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/11/MENTO400410C.htm>.

²⁷ http://c2i.education.fr/divers/f_referentiel.htm.

- dans son contenu : une formation transversale aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), incontournable dans le contexte actuel ;

Le rapport de l'inspection générale « Évaluation de l'enseignement dans l'académie de Besançon » de Janvier 2004 propose une amélioration du pilotage académique et indique que la "taille humaine" de l'académie doit faciliter toutes les initiatives transversales :



« Petite académie par l'effectif scolaire et le nombre des établissements, mais complexe par la très grande diversité et l'éclatement de ses formations, Besançon pourrait être encore plus performante par un pilotage plus efficace et une organisation moins cloisonnée. Une académie "à taille humaine", où l'on doit pouvoir faire travailler ensemble les acteurs académiques, départementaux, les écoles et les établissements. »²⁸

- dans son public : à terme tout public de l'académie ;

Tous les personnels sont concernés par l'utilisation des TIC au quotidien. Nous donnerons quelques exemples significatifs que sont le courrier électronique, le bureau virtuel et le projet i-prof, projets à très court terme.

Le courrier électronique (@ mél ouvert) a été introduit dans l'académie en janvier 1997. Tout agent de l'éducation bénéficie d'une adresse dont la forme est : nom.prénom@ac-besancon.fr.

Le bureau virtuel sera accessible à tout personnel :

²⁸ Fichier en téléchargement au format PDF (4346 Ko) :

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igaen/rapports/rapport_besancon_72.pdf.

Les rapports de l'inspection générale : <http://www.education.gouv.fr/syst/igaen/rapports.htm>.



« Le bureau virtuel est un portail de services destiné, à terme, à tous les personnels de l'éducation nationale. Il permet d'accéder à un environnement de travail personnalisable à partir de n'importe quel ordinateur connecté à Internet, en France et à l'étranger.

Avec un identifiant et un mot de passe unique, l'utilisateur pourra accéder à :

Un environnement de communication :

- accès à sa messagerie @ mél ouvert à travers le Web, à l'annuaire de son académie, et à ses signets ou sites Internet favoris ;
- accès à un espace de stockage privé lui permettant de disposer de ses documents personnels ;
- accès à un espace de publication lui permettant de laisser des données et documents en consultation auprès d'un large public : élèves, enseignants, parents... ;
- possibilité d'ouvrir des ateliers pour mettre des documents à la disposition de groupes ciblés (travail avec d'autres collègues dans le cadre d'un projet spécifique, travail avec plusieurs classes...) ;

Une information personnalisée :

Il pourra notamment recevoir l'information ciblée en provenance de l'académie, des autorités pédagogiques, de sites Internet, de "chaîne d'information".

Des applications nécessitant une authentification :

- applications institutionnelles, administratives ou pédagogiques telles que i-prof ;
- applications réalisées en partenariat. Par exemple avec la presse, les services culturels ou scientifiques... ;
- de nombreuses applications passent en intranet et sont hébergées dans différents centres informatiques sur le territoire. »²⁹



Le projet i-prof va concerner l'ensemble des enseignants :



« Conçu par la direction des personnels enseignants et destiné à terme à l'ensemble des personnels enseignants, le projet i-prof est un site Internet personnalisé qui permet après authentification et de façon fortement sécurisée, à chaque enseignant de consulter son dossier administratif, de le compléter, de consulter des guides thématiques, de dialoguer avec son correspondant de gestion pour

²⁹ <http://www.education.gouv.fr/dossier/bv/default.htm>.

lui signaler un changement dans sa situation personnelle ou administrative, de lui poser une question...

I-Prof permet dès à présent à 500000 enseignants (800000 à terme) d'accéder à un nouveau bouquet de services Internet qui les accompagnent tout le long de leur carrière.

Ce projet, dans ses fonctionnalités principales, est actuellement déployé dans la plupart des académies métropolitaines et dans plus de la moitié des inspections académiques. »³⁰

Et puis le quotidien de chacun fait appel aux TIC. Donnons quelques exemples :

- faire sa déclaration d'impôts par Internet ;
- gérer son compte en banque en ligne ;
- imprimer un certificat de non gage en ligne pour vendre sa voiture ;
- réserver un billet de train sur le site de la SNCF ;
- acheter un voyage sur le site d'un voyageur ;
- ...

Nous pouvons aussi parler des initiatives citoyennes de collectivités locales. La ville de Parthenay³¹ par exemple se distingue pour la troisième année consécutive. Elle a été labellisée le 14 octobre 2003 Ville Internet 5 arobases, soit la distinction maximum du concours. Pour la première fois deux autres villes ont obtenu avec Parthenay les cinq arobases : Vandoeuvre et Le Havre. Elle innove cette année en proposant une messagerie personnelle à chaque habitant de la commune sur l'intranet du site municipal.



« Les activités économiques, sociales, politiques et culturelles cruciales, sur toute la planète, sont aujourd'hui structurées par et autour d'Internet. »³²



³⁰ <http://www.education.gouv.fr/personnel/iprof.htm>.

³¹ <http://194.250.166.236/villenum1000/villeinternet/remise2003.htm>.

³² Manuel Castells – La galaxie Internet – Fayard – page 11.

- dans sa forme et les modes d'apprentissage : une formation à distance, une pédagogie basée sur l'autonomie de l'apprenant ;

Cette notion d'autonomie semble essentielle. L'article de Serge Pouts-Lajus³³ « Les yeux plus grands que le ventre³⁴ » met en évidence le fait que l'enseignant français bénéficie d'une grande liberté pédagogique qu'il tient à conserver :

*« ...C'est peut-être en France que l'attachement des enseignants à leur liberté pédagogique est à son maximum. On peut y voir un effet de l'histoire récente, et en particulier du rôle que la République laïque a fait jouer aux maîtres du primaire. On peut aussi le comprendre comme une manifestation particulière de ce que P. d'Iribarne³⁵ a appelé la « logique de l'honneur », caractéristique principale de l'identité culturelle française où l'on accorde une place prépondérante aux statuts, aux droits et aux devoirs dans les organisations professionnelles. Mais au-delà des particularismes culturels, au-delà des faits, des traditions et des habitudes, le principe d'**indépendance de la cellule classe**, qui fait de l'enseignant un « exécutant autonome », continue d'apparaître comme une **condition impérative** de réalisation de l'action éducative en contexte institutionnel... »*

Le rapport de l'inspection générale « Évaluation de l'enseignement dans l'académie de Besançon » de Janvier 2004 fournit des informations intéressantes sur le corps enseignant franc-comtois. Les différents partenaires, notamment l'organisme de formation, doivent moduler leur action en tenant compte de l'analyse qui suit :

« Le corps enseignant de cette académie est très majoritairement sérieux et désireux de bien faire, mais il reste attaché aux méthodes qui ont fait leurs preuves et peu enclins à l'innovation. De plus ce corps est généralement stable, donc peu confronté à des interrogations venues de l'extérieur (stagiaires en formation, nouveaux collègues, connaissance d'autres publics, d'autres méthodes, etc.).

*[...] Dans l'ensemble, le corps enseignant n'est cependant pas imperméable aux innovations, mais un « déclencheur » est souvent nécessaire aux prises de conscience : arrivée de jeunes collègues, travail en équipe nécessité par des dispositifs transversaux, action volontariste d'un IA-IPR (Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional), **formation continue**, etc.*



- dans sa structure : une collaboration de deux services de formation (DIFOR/DAFCO) dans le cadre des priorités académiques définies par le comité de pilotage TICE.

Cette collaboration permettra de fédérer les compétences acquises par les deux organismes dans le domaine de la formation en général et de la FOAD en particulier. Il sera ainsi possible de mettre sur pied des formations de formateurs communes, de partager des outils techniques (plate-forme par exemple).

³³ Serge Pouts-Lajus est directeur de l'observatoire des technologies pour l'éducation en Europe.

³⁴ Paru dans Éducation permanente N°152, page 85.

³⁵ Philippe d'Iribarne, né en 1937, est ancien élève de l'École polytechnique et diplômé de l'IEP de Paris. Ingénieur général du corps des mines et directeur de recherche au CNRS, il dirige depuis 1972 le centre de recherche sur le bien-être (CEREBE), devenu depuis peu "Gestion et société". Il fut chargé de mission à la présidence de la République sur les questions de civilisation et de conditions de vie (1973-74).



3.2 Dans son contenu et ses objectifs

Si beaucoup d'enseignants essaient de se former par eux-mêmes à l'usage des TIC, la plupart restent néanmoins très fortement demandeurs de formation comme la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) en fait elle-même le constat³⁶. Celui-ci est corroboré par toutes les remontées du terrain au niveau académique (rencontres avec les animateurs et les formateurs TICE, enquête de la DIFOR sur les besoins de formation des enseignants, projets d'établissement).

Évaluation et statistiques

Les publications présentant les statistiques, les constats, les prévisions, les études et les principales évaluations du système éducatif.

Il apparaît actuellement évident que le métier d'enseignant ne peut se concevoir sans un minimum de formation aux TIC : la formation proposée permet aux enseignants d'utiliser les TIC dans leurs pratiques professionnelles (préparation des cours : traitement de texte, tableur, bases de données, Internet, messagerie, ...). La qualité de la préparation sera au bénéfice des élèves. Avec une pratique suffisante, l'enseignant passera au stade de l'utilisation pédagogique des TIC dans sa discipline dans des activités de classe et favorisera la pratique raisonnée de ces technologies par les élèves.

Nous pouvons citer à nouveau Serge Pouts-Lajus dans l'article cité plus haut à propos de l'activité de l'enseignant dans des tâches de « back-office » :

« ...Les enseignants, comme tous les membres des classes moyennes, ont bien perçu les avantages qu'Internet pouvait leur apporter, à titre personnel, comme parents parfois, mais surtout comme professionnels et notamment dans ce que l'on peut appeler leurs tâches de back-office : recherche de documents pour la préparation des cours ou l'information administrative, échanges interpersonnels au sein de communautés professionnelles en ligne... » (page 88)

L'enseignant pourra participer à la validation des compétences du B2i, niveaux I, II, et III.



³⁶ <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/ne0304.pdf> : Note d'évaluation 03-04 décembre 2003.

« En 2007, tous les collégiens devront être titulaires de l'attestation B2i.

L'introduction du B2i a montré que cette certification de compétences acquises avait un effet extrêmement structurant, tant sur les enseignants que sur l'encadrement. Afin de parvenir à l'objectif de généralisation de la formation initiale des jeunes d'ici à 2007, il est proposé de prendre en compte le B2i dans le Brevet dès 2004-2005 et de préparer, pour 2005-2006, son intégration dans l'examen du Baccalauréat. »³⁷

Ainsi de nombreux enseignants devront être capables d'évaluer les compétences de leurs élèves. Une formation "de masse" s'impose pour les aider dans cette mission sinon le B2i risque de devenir une "matière" évaluée en fin d'année par un examen.

Nous avons souvent entendu des élèves dire "J'ai B2i" !

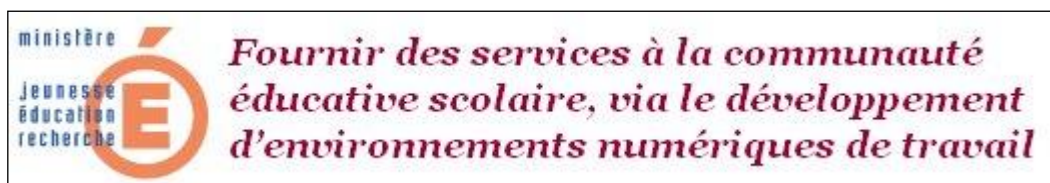


Il y a un pas important à franchir entre cette activité de back-office et l'activité de « front-office », c'est-à-dire le fait d'utiliser les TIC en classe. Dans l'article déjà cité de la DEP³⁸ (délégation de l'évaluation et de la prospective) les enseignants souhaitent être aidés au niveau technique et surtout au niveau pédagogique :

*« [...] Mais parmi tous les champs possibles d'intervention, ils insistent surtout sur l'importance que revêt, dans ce domaine, la formation : former aux nécessaires compétences techniques et manipulatoires et, peut-être plus encore, comme le montrent d'autres travaux, former **aux usages pédagogiques des TIC**... »*

Ce dispositif affiche la volonté d'accompagner les personnels actuellement en poste vers ce qui sera la norme demandée aux nouveaux enseignants par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, à savoir le Certificat informatique et Internet niveau 2.

L'usage d'une plate-forme de travail collaboratif facilitera l'utilisation des environnements de travail. (ENT)



Cette formation permettra également de donner une réponse aux conseils généraux et au conseil régional qui mettent en place des

³⁷ <http://www.educnet.education.fr/formation/B2i.htm>.

³⁸ <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/ne0304.pdf> - 3 décembre 2003.

infrastructures importantes et posent la question de leur utilisation par les professeurs.

Le contrat de Plan État-Région (Région de Franche-Comté) stipule en page 46 :



« 4.2.1 Conforter l'enseignement secondaire

L'usage des NTIC dans l'enseignement secondaire a connu un essor important au cours des dernières années. Les services d'information et de mise à disposition de ressources sur Internet ont connu un développement considérable, mais leur utilisation reste freinée par le nombre insuffisant de points d'accès dans les établissements. Il convient donc de faciliter l'accès des usagers à ces nouveaux outils et d'inciter les équipes pédagogiques à construire des projets innovants valorisant et utilisant ces nouvelles technologies.

Les opérations envisagées sont les suivantes :

- Modernisation des équipements (extension des réseaux de câblage, mise en place de micro-ordinateurs, ...) ;*
- Soutien aux projets locaux de développement de l'utilisation des NTIC (téléservices éducatifs, outils pédagogiques) ;*
- Machines à commande numérique dans les lycées. »*

Et en page 98 :

« Le recours aux NTIC sera soutenu pour mettre en réseau les opérateurs et pour assurer une mission de valorisation, mutualisation et transfert des pratiques. »

En ce qui concerne la formation professionnelle, le recours à la formation ouverte et à distance est clairement mentionné :

« [...] Les champs d'intervention du centre régional³⁹ seront les suivants :

A partir des missions du CIFP⁴⁰, qui devront évoluer :

- Individualisation des formations ;*
- NTIC ;*
- Formations ouvertes à distance ;⁴¹*

Remarque : l'acronyme NTIC⁴² a la vie dure !

Le conseil général du Doubs pratique une politique active en matière d'équipements des collèges :

³⁹ Centre régional de ressources en matière d'emploi et de formation.

⁴⁰ Centre d'information sur la formation professionnelle.

⁴¹ Adresse actuelle de cette page :

<http://www.cr-franche-comte.fr/contratdeplan/pdf/contrat.pdf>.

Site du conseil régional de Franche-comté :

<http://www.cr-franche-comte.fr>.

⁴² Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.



« Le Conseil général lance un vaste programme d'installation de salles multimédias dans les collèges, pour que nos enfants bénéficient des nouvelles technologies d'information et de communication.

Un atout indispensable pour leur avenir !

Le Département du Doubs se donne les moyens de réussir cette politique ambitieuse.

Ainsi, 9 millions de francs ont été inscrits au budget 2000 et 30 millions pour les trois années suivantes. Pour information, le coût d'une salle multimédias est estimé à 340000 francs (un ordinateur pour 20 élèves).

Les 49 collèges sont désormais dotés de laboratoires multimédia. 800 PC sont ainsi disponibles depuis la rentrée. »⁴³

Le conseil général du Jura n'est pas en reste :



« Aujourd'hui, tous les collèges publics du département sont connectés à Internet grâce aux investissements réalisés (achat du matériel, mise en réseau....) afin de créer le meilleur environnement favorable à l'épanouissement de nos collégiens, et de leur permettre d'étudier dans de bonnes conditions. »⁴⁴

Le conseil général de la Haute-Saône propose plusieurs types d'aides :⁴⁵



Le conseil général du Territoire de Belfort a lancé une opération « Cartable électronique » :

⁴³ Adresse actuelle de cette page :

<http://www.doubs.fr/affiche.php?idsite=1&idpage=6>.

Site du conseil général du Doubs : <http://www.doubs.fr>.

⁴⁴ Adresse actuelle de cette page :

<http://www.cq39.fr/affiche.php?idsite=1&idpage=17>.

Site du conseil général du Jura : <http://www.cq39.fr>.

⁴⁵ Adresse actuelle de la page :

http://www.cq70.fr/conseilgeneral/quideaidess/index_E6.htm.

Site du conseil général de Haute-Saône : <http://www.cq70.fr>.



« Cartable électronique :

Pour les enfants malades ou hospitalisés

Le Conseil général a mis en place un dispositif d'aide et de soutien aux enfants prioritairement scolarisés en collèges et qui sont dans l'incapacité de suivre leur scolarité du fait d'une maladie ou d'une hospitalisation (interruption de la scolarité de plus d'un mois ou absences répétées du fait d'hospitalisations régulières). »⁴⁶

Remarque : les pages sur les sites ne sont pas toujours bien à jour. Exercice difficile et exigeant mais nécessaire pour la qualité de l'information.



3.3 Dans son public

Orientée dans un premier temps vers les professeurs des collèges, cette formation a pour objectif de s'étendre rapidement à tous les enseignants, du second et du premier degrés ainsi qu'aux personnels ATOS et personnels d'encadrement. La DIFOR espère aussi toucher les personnels qui ne participent pas aux stages traditionnels. Ce projet de service renforcera la volonté d'unité de la formation continue dans l'académie. Ce dispositif est prévu pour accompagner les personnels jusqu'en 2007.

Le fait de vouloir toucher les publics absents des formations en présence est tout à l'honneur de l'organisme de formation. Néanmoins le risque d'exclusion persiste si les moyens humains mis en œuvre ne sont pas suffisants et/ou satisfaisants.

L'autonomie requise pour participer à ce genre de formation s'appuie sur un dispositif présentiel en établissement et sur des échanges avec des pairs, les formateurs et les responsables du dispositif.

« Sur le plan éthique, nous devons faire attention à ne pas privilégier les privilégiés, c'est-à-dire les "s'autoformant performants et autonomes", mais à permettre à tous un accès aux aides suffisantes, l'autonomie étant un objectif et non un pré requis ».

« L'autoformation n'est pas synonyme de solitude de l'apprenant, il faut évaluer les risques de dérive vers l'individualisme. »⁴⁷



⁴⁶ Adresse actuelle de la page :

http://www.cg90.fr/index.php?p=239&art_id=848.

Site du conseil général du Territoire de Belfort : <http://www.cg90.fr>.

⁴⁷ L'autoformation (Philippe Carré-André Moisan-Daniel Poisson) – Éducation et formation – Puf – Page 165.

Il y a un risque d'exclusion des collègues en difficulté. On peut citer le Livre blanc sur l'éducation et la formation (1995) :

« Il existe, dès lors, un risque que la société européenne se divise entre ceux qui peuvent interpréter, ceux qui ne peuvent qu'utiliser, et ceux qui sont marginalisés dans une société qui les assiste : autrement dit, entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas.

[...] L'éducation et la formation ont pour fonction essentielle l'intégration sociale et le développement personnel, par le partage de valeurs communes, la transmission d'un patrimoine culturel et l'apprentissage de l'autonomie. »



3.4 Dans sa forme

La formation ouverte et à distance (FOAD) est un des objectifs prioritaires de développement du ministère : elle permet de transformer des frais de mission en moyens pédagogiques de formation.



Le texte de l'avant-projet présente la formation ouverte et à distance en ces termes :⁴⁸

« La formation à distance offre une réponse aux questions d'accessibilité aux lieux d'enseignement, que ce soit pour des raisons géographiques, techniques ou humaines. La formation à distance, parce qu'elle n'immobilise pas trop les ressources du lieu de travail, offre des perspectives intéressantes de solutions.

Elle permet d'assouplir l'organisation, au moins du côté de l'apprenant qui n'est plus contraint par une unité de lieu de temps et d'action trop lourde. Elle permet de gérer les particularités sans obliger à se fondre dans un moule unique. De par son mode de fonctionnement, la formation à distance met en avant l'idée de l'individualisation du parcours de formation.

Elle est aujourd'hui un lieu important d'expérimentation et d'innovation pédagogique et offre une approche renouvelée de l'acte de formation. Vu l'évolution des connaissances et dans le contexte de formation tout au long de la vie, les gens devront de plus en plus être autonomes pour acquérir leurs savoirs et savoir-faire avec l'aide de formateurs-tuteurs. »

⁴⁸ Voir annexe 4.



La vigilance s'impose devant l'illusion technologique de la formation clé en mains qui « marcherait toute seule » grâce aux technologies.

Les travaux du collectif de Chasseneuil⁴⁹ insistent sur trois illusions possibles quant à l'utilisation de formations à distance :

« La question des formations ouvertes peut donc donner lieu à trois illusions : le "pédagogisme", "le technologisme", "l'économisme". Il semble par exemple illusoire de considérer les technologies comme des moyens pédagogiques neutres : elles impactent en effet l'organisation globale à la fois des dispositifs et des organismes de formation, et le rapport au savoir des formateurs et des apprenants et particulièrement dans les dynamiques d'autoformation. »⁵⁰

Le "pédagogisme" est lié à un discours selon lequel l'éducation n'aurait pas de prix et ses finalités seraient avant tout humaines.

"Le technologisme" est lié à un discours selon lequel, par nature, les technologies révolutionneraient l'éducation.

"L'économisme" est lié à un discours selon lequel seule compterait la logique budgétaire.



Monique Linard⁵¹ montre que nous sommes en présence d'un changement de paradigme :

« On ne conduit pas une voiture de Formule Un comme un vélomoteur, ni une usine nucléaire comme une boulangerie de village. On ne peut pas non plus éduquer et former une génération née dans l'univers des TIC comme une génération qui ne l'a connu que peu ou pas du tout.

L'actualité des thèmes de l'autoformation et de l'autonomie est un révélateur puissant. Ainsi que le remarque Albéro (2000, pp. 259-260), l'autoformation sort de son statut institutionnel marginal. Elle devient un champ exemplaire de recherche et de pratiques parce que le choix fondamental entre paradigme de l'instruction et paradigme de l'apprentissage a été fait et assumé dans ses conséquences. Ce choix oblige à dépasser la coupure rationaliste entre transmission objective et assimilation subjective des connaissances.

⁴⁹ Les nombreux questionnements soulevés par les problématiques de formation ouverte et à distance (FOAD) ont donné lieu à l'organisation d'une conférence de consensus en mars 2000.

⁵⁰ <http://ressources.algora.org/reperes/tel/ccfod.pdf>.

⁵¹ Autoformation, éthique et technologies : enjeux et paradoxes de l'autonomie – contribution publiée dans : Albéro B. (sous la dir. de), Autoformation et enseignement supérieur, Hermès/Lavoisier, pp. 241-263.

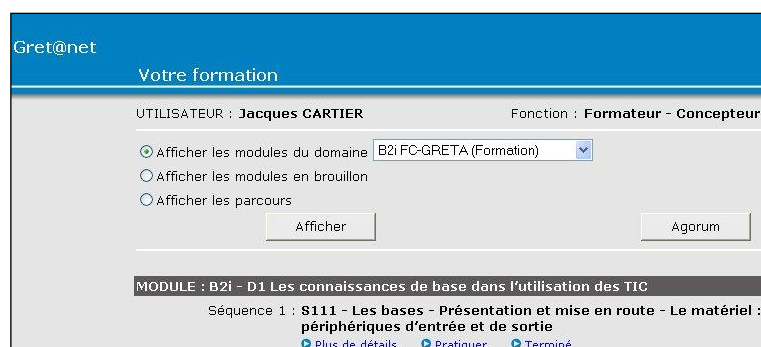
« Il incite à prendre en compte, de façon conjonctive et non plus juxtaposée les diverses perspectives qui conditionnent le développement d'une formation autonome : la perspective existentielle des personnes, celle socio-normative des institutions et celle, propre à l'ingénierie, des dispositifs techniques. Une telle imbrication implique bien un changement de paradigme. »

Le temps de formation d'un stagiaire est évalué à cinquante-cinq heures pour l'acquisition des modules de base soit environ deux heures par semaine sur vingt-cinq semaines.



52

La plate-forme de formation⁵³ contient dix modules composés de séquences constituées d'activités auxquelles sont associées des ressources. Son accès est ouvert en permanence, l'apprenant y travaille à son rythme depuis tout poste connecté à l'Internet.⁵⁴



Le temps de formation sera-t-il uniquement un temps privé en dehors du temps de travail ? Les TIC ne vont-elles pas ainsi envahir la sphère privée ? Le danger existe ainsi de ne plus discerner temps de travail et temps de loisir. Et les savoirs sont-ils de "bons" savoirs ?

Monique Linard analyse ces problèmes dans l'article cité précédemment :

« Des alertes

Aiken et Epstein (2000) par exemple, en accord avec Collins (1994), reprennent le terme de "zone d'ombre" proposé par l'économiste J. Rawls pour dénoncer l'obscurité délibérée qui couvre les effets potentiellement nocifs pour les utilisateurs de l'usage intensif prolongé de certains objets industriels. Les auteurs listent les effets négatifs avérés, puissants et divers, de l'ordinateur à haute dose à l'école : biologiques, cognitifs, psychologiques, sociaux. Et ils

⁵² Image d'une horloge comtoise sur le site : <http://www.horlogis.com/>.

⁵³ <http://www.gretanet.ac-besancon.fr/>.

⁵⁴ Depuis peu la plate-forme est multilingue : français, anglais, espagnol, allemand. Ceci est intéressant pour les collègues enseignants de langue vivante mais ouvre un champ à une formation internationale ...

n'hésitent pas à qualifier de "savoirs toxiques" (toxic knowledge) certains aspects sournois des nouveaux modes imposés d'accès à la connaissance.

Les auteurs vont plus loin. Ils replacent l'imposition massive et sans discernement des TIC dans la perspective éthique de l'interrogation sur ses conséquences à long terme et sur ses finalités, ou plutôt sur son absence de finalités autres que techniques ou commerciales. Ils proposent une nouvelle Déclaration des Droits de l'Homme qui prend la forme solennelle de principes universels de conduite et de règles de précaution. Ces principes sont issus des Trois Lois de la robotique⁵⁵ énoncées dès les années 1940 par I. Asimov (1968), le scientifique pionnier de la science-fiction. Ils visent à protéger l'humanité des dangers dont elle se menace elle-même par l'expansion effrénée de ses propres techniques. Les règles proposées sont exactement celles qui ont fait défaut dans les multiples "affaires" industrielles récentes, à forme épidémiologique rampante ou brutale : celles de l'amiante, du tabac, du sang contaminé ou de la vache folle, par exemple, sans parler de la pollution planétaire et de l'effet de serre. »



Certains soulignent les dangers pour la santé publique d'un excès de recours aux technologies. Citons par exemple Edward Cornish qui s'inquiète de la santé des citoyens des États-Unis, des jeunes en particulier :



« In his predictions concerning the year 2025 Edward Cornish states :

Infotech is encouraging a physically inactive lifestyle that endangers people's health. The number of seriously overweight children and adolescents in the United States has more than doubled over the past three decades. The National Center for Health Statistics reported in 1995. ... Research by William Dietz of Tufts University and others points the finger at physical inactivity, induced largely by TV, videogames, and PCs, plus too much munching on high-calorie foods. Public health officials fear that today's overweight children will be tomorrow's overweight adults, at risk for premature heart attacks, strokes, and diabetes. If the obesity trend continues, college-age youths may start needing heart transplants and bypass operations. (Cornish, 1999, p. 14) »⁵⁶

⁵⁵ Les trois lois de la robotique sont :

1. Un robot ne peut pas nuire à un être humain ni, par son inaction, laisser un être humain en danger.
2. Un robot doit obéir aux ordres donnés par les êtres humains sauf quand ces ordres sont en contradiction avec la Première Loi.
3. Un robot doit prendre soin de sa propre existence tant que ce soin n'entre pas en contradiction avec la Première ou la Deuxième Loi.

⁵⁶ Ceci est la version HTML du fichier http://aiied.inf.ed.ac.uk/members00/archive/vol_11/aiken/paper.pdf.

Pour échapper à ces dérives possibles Monique Linard pense que les activités utilisant les TIC doivent être menées de façon collaborative et responsable :

« Dans ce sens, des expériences développent des stratégies et des méthodes conçues pour développer chez l'apprenant les capacités indispensables à un apprentissage autonome (Michel, 2001; Bucher-Poteaux, 2002 ; Leblanc, 2001, 2002). La construction de ces capacités est guidée par le projet explicite d'exploiter les propriétés techniques des TIC non pas en soi, ni seulement en fonction des nécessités de la tâche, mais aussi en fonction des besoins et des conditions de l'acte humain d'apprendre. »

La visite des centres de ressources de langues à l'université Louis Pasteur de Strasbourg et la venue de Nicole Poteaux⁵⁷ à Besançon ont été un moment fort du DESS.

Pour échapper aux dérives de l'activisme et de l'autisme technologiques, on propose des méthodes de collaboration, de confrontation et d'alternance qui obligent les apprenants à s'ouvrir à d'autres références et points de vue, à partir de la comparaison et de l'analyse de leurs travaux : comparaison entre démarches d'intelligibilité et démarches d'optimisation des pratiques professionnelles (Barbier, 2001, p. 309) ; entre connaissances individuelles et collectives, entre pilotage pratique des actions premières et évaluation réflexive des actions secondes (Bronckart, op. cit., p. 143 et 151); entre critères de l'action instrumentée et réalités anthropologiques de la réalité corporelle humaine (Joas, op. cit., p. 34 ; Schwartz, op. cit., p. 76) ; entre auto-analyse individuelle de pratiques enregistrées et analyse sur critères menée avec des tiers (Clot, 2001 ; Leblanc, 2001). »



Ce projet est une réponse aux besoins d'accompagnement individualisé des personnels dans la durée au plus près de leurs réalités quotidiennes, gage d'une meilleure efficacité. Les modalités d'apprentissage font appel aux pédagogies de projet et d'autonomisation de l'apprenant. Les modalités d'évaluation innovent également par la mise en place d'un dispositif en ligne.

La notion d'autonomie de l'apprenant mérite quelques commentaires. Il y a un risque de poser comme postulat que l'apprenant est par essence autonome. Qu'il est ainsi capable d'apprendre seul en marge de toute institution de formation, de tout cadre social. C'est vrai pour une partie des personnes mais pas pour toutes.

Citons Monique Linard⁵⁸

Site de l'AIED (International Journal of Artificial Intelligence) : <http://aied.inf.ed.ac.uk/>.

⁵⁷ Maître de conférences à l'université Louis Pasteur de Strasbourg, Laboratoire des Sciences de l'éducation, équipe SESAM.

Avec la réussite des six Centres de Ressources Langues (CRL) de l'Université Louis Pasteur à Strasbourg, Nicole Poteaux est l'une des spécialistes de ce type de dispositifs. Dans ces travaux de recherche, elle s'est appuyée sur cette riche expérience pour analyser les méthodologies de l'autoformation et le développement de l'autonomie des étudiants notamment par l'acquisition de méthodes de travail et par des activités de méta cognition. Elle a donc travaillé également sur la formation des enseignants et celle des étudiants, ainsi que sur les usages des technologies de l'information et de la communication dans de tels environnements de formation. Document sur le site : <http://www.epathie.com/membres/poteaux.htm>.

⁵⁸ Contribution publiée dans : Albéro B (sous la dir. De), « Autoformation et enseignement supérieur », Hermès/Lavoisier.

« L'autoformation confronte depuis longtemps l'éducation initiale et la formation d'adultes à une question redoutable : celle de l'autonomie des apprenants. Sa rencontre avec les TIC, outils privilégiés de l'activité autonome, rend la question désormais incontournable, non seulement en éducation mais dans tous les domaines de l'activité humaine. En posant partout le problème de sa réalisation effective, l'autonomie devient un point de fixation et un symptôme. Elle signale la difficulté des sociétés de l'information à accepter les conséquences et à aménager les conditions pratiques, individuelles et collectives, de l'indépendance dans l'interdépendance qu'impose en même temps leur usage efficace. En éducation et en formation, l'autoformation par TIC réactive le problème, obligeant à repenser à tous les niveaux la connaissance, l'enseignement et l'apprentissage ainsi que leurs modalités d'application, leurs conditions et leurs limites. »



Et plus loin dans l'article :

« L'autoformation et les pédagogies dites actives ont toujours été portées par des projets plus ou moins explicites d'autonomisation des acteurs. Chacune s'est efforcée de résoudre, en marge des systèmes établis, les contradictions qu'entraîne l'indépendance imposée. Elles ont reconnu que l'autonomie est une capacité de haut niveau, cognitive mais aussi psychologique et sociale, qui implique des qualités d'attention, d'autocontrôle, d'intelligence, de confiance en soi et de relation que peu d'individus possèdent ensemble à l'état naturel. Elles ont tiré les conséquences du constat que l'autonomie est une modalité d'action et une capacité diversement distribuée qui ne peut pas se prescrire mais qui peut se développer par entraînement, à des conditions précises. »



Le dispositif favorisera néanmoins la création de communautés d'apprentissage (groupes de stagiaires) dans les établissements sous la responsabilité d'une personne-relais localement et d'un tuteur référent à distance.

Trois niveaux d'échanges favoriseront la réussite des apprentissages :

- entre les stagiaires et la personne-relais en établissement ;
- entre les stagiaires et les tuteurs à distance ;
- entre les stagiaires eux-mêmes.

Les membres du groupe de pilotage FOAD ont joué un rôle important d'analyse du dispositif et ont déposé leurs remarques et propositions sur un site d'échanges⁵⁹.

Des stagiaires ont joué ce rôle également au collège de Valentigney.

⁵⁹ <http://foad.ac-besancon.fr/melodrome>.

Le risque de rester dans un contexte d’instruction est grand. L’organisme de formation resterait le prescripteur et l’apprenant un “consommateur” de formation.

Brigitte Albéro souligne ce problème :

« Les valeurs, principes de références et représentations déterminantes dans les choix effectués tout au long du parcours sont ceux de l’instance de formation. Pour que le parcours soit validé, il est nécessaire que l’apprenant adhère à ces choix, même s’ils ne lui conviennent pas. De ce fait, ces types de pratiques sont plus facilement “liés à la consommation”. Il s’agit de suivre un parcours, puis un autre, et ainsi de suite. L’apprenant s’engage dans un parcours d’autoformation pré-fabriquée qu’il n’habite jamais, si l’on peut oser la métaphore⁶⁰. »

Ne faut-il pas changer de paradigme, passer d’un paradigme d’instruction à un paradigme d’autonomie comme l’indique Brigitte Albéro dans l’ouvrage cité ?



« Lorsque, en contexte institutionnel, l’entrée dans un parcours d’autoformation conduit à des interactions entre apprenant et instance de formation, celle-ci installe l’usager dans un échange dialectique où l’erreur n’est pas perçue comme un échec, mais comme un indice signifiant permettant la régulation. Dans un tel contexte, les deux interlocuteurs sont placés dans un processus qui se construit, s’élabore, se régule au fur et à mesure des échanges. Chaque personne dans ce système, qu’il s’agisse d’un décideur, d’un intervenant ou d’un usager, est mis en situation de création, c’est-à-dire, d’une certaine manière, en situation de trouver des solutions inédites à des problèmes imprévisibles. »

Nous pourrions imaginer aller plus loin dans ce sens et appliquer le principe de “servuction”⁶¹. C. Bissey et J.L Moreau voient quatre étapes :

« Il s’agit d’impliquer le bénéficiaire du dispositif dès l’amont, afin qu’il devienne réellement coproducteur du service dont il doit bénéficier⁶² »

- ingénierie de la demande ;
- conception du dispositif ;
- mise en œuvre ;
- évaluation. »



⁶⁰ Brigitte Albéro – L’autoformation en contexte institutionnel – L’Harmattan série références – page 266.

⁶¹ Servuction : ce néologisme, proposé par Eiglier et Langeard, est le résultat de la contraction des termes SERVICE et production. Il marque la nécessité d’envisager la production de service avec des démarches spécifiques à celles de la production de biens.

« La servuction de l’entreprise de service : c’est l’organisation systématique et cohérente de tous les éléments physiques et humains de l’interface client-entreprise nécessaires à la réalisation d’une prestation de qualité dont les caractéristiques et les niveaux de qualité ont été déterminés. » (P. Eiglier, E. Langeard)
<http://www.cyber.uhp-nancy.fr/demos/MSL-DEM/premcha/premsec.html>.

⁶² Catherine Bissey, Jean-Luc Moreau – TIC et NET – PUF Éducation et formation – Page 137.

Le tableau de la page 138 intitulé "Hypothèses d'actions pour la mise en œuvre du principe de servuction sur un dispositif de Foad" est intéressant :

Étapes constitutives de l'ingénierie d'un dispositif de FOAD	Propositions d'actions pour l'application du principe de servuction
1. Ingénierie de la demande - paramétrer le différentiel entre les compétences réelles et les compétences attendues - analyser le contexte, les contraintes et les ressources - formaliser les objectifs et les résultats attendus	Interviews d'un échantillon des personnes ciblées par l'action Validation par des personnes cibles du contexte, des contraintes et des ressources
2. Conception du dispositif - construire un plan de masse du dispositif - définir les modalités d'organisation de la formation, les acteurs, les outils, les supports, les modes de communication... - définir les critères et les modalités de suivi et d'évaluation	Participation de personnes cibles à la conception Groupes tests pour vérifier la pertinence des choix Identification et intégration des résultats attendus des bénéficiaires
3. Mise en œuvre - conduire et assurer le suivi du dispositif de formation	Individualisation des parcours Développement de l'interactivité et du réseau des acteurs Accompagnement des bénéficiaires en juste à temps Évaluations et ajustements intermédiaires
4. Évaluation - évaluer les résultats et mesurer les éventuels écarts par rapport au cahier des charges - ajuster	Évaluation de la réalisation des objectifs individuels Utilisation des résultats de l'évaluation Traitement individuel des écarts

C'est sur le terrain, en présence de l'animateur TICE, que peuvent prioritairement se réaliser les échanges nécessaires entre les acteurs. Durant la phase de positionnement, durant les travaux réalisés par l'apprenant grâce aux outils proposés.

On pourrait s'interroger plus largement sur le principe de servuction pour l'appliquer, lorsque c'est possible, à d'autres dispositifs de formation présentiels et/ou hybrides.

Le conseiller en formation, lors de ses échanges en établissement, pourrait orienter ainsi sa démarche.

L'accompagnement hybride s'appuiera sur une petite part de présentiel (suivi sur le terrain par les personnes-relais qui peuvent être ou non animateurs TICE dans l'établissement) mais surtout sur un tutorat à distance (assistance en ligne, messagerie). La plate-forme de formation offre des outils de suivi spécifiques : suivi des connexions, suivi des appréciations, suivi des quiz d'entraînement, suivi des quiz d'évaluation, suivi des échanges de courrier, suivi des contributions produites dans les forums d'échange.

Les moyens en ressources humaines mis à disposition du dispositif conditionneront l'efficacité des outils cités ci-dessus.

Il s'agit de rester dans l'enveloppe budgétaire et de trouver un juste équilibre entre les contraintes financières et les conditions de la réussite des apprentissages.



L'expérience acquise sur le projet B2i-@dultes permettra de généraliser peu à peu ces pratiques de FOAD dans tous les domaines de la formation :

- maîtrise d'un outil (plate-forme de formation à distance et de travail collaboratif) ;

Le développement de l'utilisation des TIC n'aurait-il pas été freiné par la préférence donnée aux stages techniques pendant de nombreuses années, sans faire le lien nécessaire avec l'usage pédagogique ? Monique Linard l'évoque clairement :

« L'opération technique pose d'abord des questions de moyens et de "comment faire". L'activité humaine pose d'abord des questions de fins, de sens et de "pourquoi faire". Jusqu'ici, la raison des fins encadrait et guidait plus ou moins la raison des moyens. Mais que se passe-t-il quand la puissance des moyens débordant tout contrôle, elle se développe pour son propre compte et tend à devenir elle-même sa propre fin ? »⁶³



- formation des formateurs (nouveaux rapports aux stagiaires et aux contenus de la formation) ;

La formation des formateurs est un pan important du projet. Le nouveau paradigme de la formation, Philippe Carré parle de "renversement paradigmatique", bouscule le formateur dans ses pratiques. Le groupe de pilotage FOAD a déjà œuvré dans ce sens depuis deux années. Le fait que deux personnes le composant soient titulaires du DESS IPDOD et que deux autres le seront en septembre 2004 est un gage de sérieux et d'efficacité.

Sandra Bellier⁶⁴ voit une triple dimension au rôle de "e-tuteur" :

« Il est à la fois :

- *un ingénieur de la connaissance, travaillant sur des parcours et des processus ;*
- *un médiateur de ressources, travaillant sur des contenus et leurs formalisations ;*
- *un pédagogue, travaillant sur les démarches individuelles et collectives d'apprentissage.*

⁶³ Contribution publiée dans : Albéro B (sous la dir. De), « Autoformation et enseignement supérieur », Hermès/Lavoisier.

⁶⁴ Sandra Bellier, Le e-learning – Éditions liaisons – page 127.

- formation des stagiaires (gestion d'une plus grande autonomie, participation active à la construction de son propre savoir, ...)

Il est demandé à l'apprenant de s'auto former avec un appui présentiel et à distance.

Il convient de questionner la notion « d'autoformation⁶⁵ » pour la clarifier. Elle reste encore aujourd'hui très floue. Philippe Carré parle de "halo polysémique".

Citons quelques auteurs qui font autorité dans ce domaine :

Joffre Dumazedier⁶⁶

" L'autoformation apparaît ainsi comme un mode d'auto développement des connaissances et des compétences par le sujet social lui-même, selon son rythme, avec l'aide de ressources éducatives et de médiations le plus choisies possibles."

Georges Le Meur indique qu'il est possible à l'apprenant "d'opter pour l'utilisation ou non des institutions". Ce n'est pas notre objectif, néanmoins cette possibilité doit être offerte. Une démarche non contrainte est essentielle.

Georges Le Meur⁶⁷

"L'autoformation peut être considérée comme une réalité sociale actuelle et comme un processus formatif et/ou éducatif non contraint. Ce processus est librement ordonné par l'individu lui-même, et celui-ci assimile des connaissances par les méthodes qu'il préfère, en fonction d'un projet personnel. Il s'agit donc bien d'une action volontaire, voire volontariste sur son éducation et/ou sa propre forme. Il dispose notamment, de la possibilité d'opter pour l'utilisation ou non des institutions. Nous l'observons comme un fait social contemporain qui engendre chez le sujet social apprenant une démarche formative et/ou éducative non contrainte, à savoir librement décidée et complètement pilotée par lui en rapport avec une intention personnelle d'ordre cognitif ou existentiel".

Les travaux "la galaxie de l'autoformation⁶⁸" sur le site de l'université de Nantes ont été un thème d'étude du DESS et apportent beaucoup.

⁶⁵ Au sens de modalité d'apprentissage d'un individu, souvent adulte, qui prend en charge et dirige lui-même tout ou partie de son propre parcours tout en restant inscrit dans un cadre institutionnel. La présence de ce cadre oppose l'autoformation à l'autodidaxie dans laquelle l'individu apprend seul, hors système.

⁶⁶ DUMAZEDIER, J. 1995. " Aides à l'autoformation : un fait social ". Éducation Permanente n° 122.

⁶⁷ LE MEUR, G. 1998. Les nouveaux autodidactes. Néoa autodidaxie et formation. Lyon, Chronique Sociale ; Québec, Les Presses de l'Université Laval.

⁶⁸ <http://www.fc.univ-nantes.fr/PAGES/autoformation/menuAutoformation.html>.



Nous pouvons également citer les travaux de Philippe Carré⁶⁹ qui voit cinq courants majeurs de l'autoformation que nous résumerons brièvement :

- L'autoformation intégrale : elle renvoie à l'autodidaxie, c'est-à-dire le fait d'apprendre en dehors de tout lien avec les institutions et agents éducatifs formels ;
- L'autoformation existentielle : elle est directement liée à la notion de formation expérientielle et d'éducation permanente ;
- L'autoformation éducative : elle recouvre le fait d'apprendre par soi-même mais dans un cadre d'institutions spécifiques éducatives ;
- L'autoformation sociale : elle renvoie à la précédente définition en intégrant la notion d'apprentissage dans et avec les groupes sociaux (travail, cité, loisirs,...) ;
- L'autoformation cognitive : ce courant intègre différentes conceptions des mécanismes psychologiques mis en œuvre dans l'apprentissage autonome. Autodirection de l'apprentissage, projet d'apprentissage de l'adulte, notion de contrat pédagogique, de disposition à l'apprentissage autodirigé.



Subsiste une question clé. Tout le monde peut-il apprendre à distance ? Sandra Bellier (ouvrage cité plus haut, page 39) répond par l'affirmative pour autant que l'on intègre cinq facteurs :

- « Le temps accordé à la formulation d'un projet et le respect de ce pré-requis qu'est la motivation à apprendre quelque chose pour faire autre chose ;
- La mise à plat des représentations et des attitudes vis-à-vis de la formation qui bloquent le e-learning ;
- Le temps qui sera plus long dans la "mise en main" ;
- L'accompagnement personnel qui sera plus fréquent ;
- La formation des tuteurs sur ce type d'accompagnement. »

⁶⁹ L'autoformation (Philippe Carré-André Moisan-Daniel Poisson) – Éducation et formation – Puf – Pages 20 à 24.

A propos des éléments qui "bloquent le e-learning" nous avons souvent remarqué que dans l'acronyme "FOAD" de nombreuses personnes sont gênées par le mot "distance".

"Prendre ses distances", "être distant", ces expressions témoignent d'un éloignement voire d'un dédain. L'organisme de formation se dégagerait ainsi de ses responsabilités laissant l'apprenant se débrouiller seul.

Les personnes rencontrées sont souvent attachées au stage en présence. L'expression "partir en stage" indique bien que le stage est un moment particulier impliquant un déplacement, une absence du lieu de travail et des rencontres avec des collègues.

Il est nécessaire de préciser que la plupart des formations que nous assurons sont hybrides, que le temps en présence est souvent plus important que le temps "à distance".

Michel Serres interroge la notion de distance ou plutôt des distances :

« Des distances

Reprenons, encore, l'Histoire : l'enseignement à distance date de la nuit des temps, je veux dire du début de la pédagogie, puisque ce dernier mot signifie la conduite de l'enfant pendant un déplacement. Ce voyage suppose plusieurs écarts que le guide aide à combler. Toute l'histoire de la paideia, depuis son origine grecque, relate la réduction progressive de telles distances. Que voici : géographiques, spatiales, physiques... elles se mesurent en stades ou en kilomètres, quand nous habitons loin des écoles, des bibliothèques ou des laboratoires, bref des sources concentrées du savoir ; financières si nous vivons pauvres, indigents ou misérables ; linguistiques, si nous ne parlons pas le dialecte convenu entre savants ou celui des hommes de culture ; culturelles, si notre ethnologie reste étrangère au savoir canonisé ; sociales, selon notre classe ; temporelles, si la source de la connaissance a jailli en des temps oubliés ; pathétiques, car le savoir fait toujours peur, y compris et peut-être surtout aux experts... Ces distances nous séparent toutes de la connaissance »⁷⁰



3.5 Dans sa structure

Elle est basée sur une collaboration étroite GRETA⁷¹/DIFOR qui mettent en commun leurs potentiels de formation :

⁷⁰ Hors-série du Monde de l'Éducation, « Apprendre à distance », septembre 1998.

⁷¹ <http://www.greta.ac-besancon.fr/>.

- le GRETA apporte sa plate-forme de formation à distance ainsi que les contenus correspondants au B2i FC-GRETA (référentiel validé par le ministère de l'éducation nationale) ;



L'apport de la plate-forme « clé en main » est un atout majeur. La DIFOR n'a pas les moyens techniques, financiers et humains de construire un dispositif de ce type.

Cette opportunité ne doit pas faire oublier le danger du « technologisme ». Tout reste à faire en matière d'ingénierie de la formation. Nous pouvons ainsi citer les sept piliers de l'autoformation préconisés par Philippe Carré (1992) qui pourront guider l'action des responsables du projet :

« La mise en œuvre dans un dispositif des "sept piliers de l'autoformation" proposés par Philippe Carré conduit quasi automatiquement à prendre en compte un système complexe environnant l'autoformation. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement de l'autoformation, comportant des dimensions pédagogiques et organisationnelles, dont la plupart ressortent clairement du pôle technicopédagogique. Ces "piliers" sont autant d'éléments d'organisation pédagogique propices au développement des apprentissages autodirigés. Rappelons-les brièvement :

- *le projet individuel d'apprentissage ;*
- *le contrat pédagogique tripartite (apprenant, formateur, décideur) ;*
- *le mécanisme de préformation (propédeutique de l'apprentissage) ;*
- *l'environnement d'apprentissage "ouvert" ;*
- *les formateurs – facilitateurs ;*
- *la double alternance (individuel-collectif, réflexion-action) ;*
- *le triple niveau de suivi (sujet, groupe, institution).*

[...] Quel que soit le degré d'ouverture, de flexibilité, d'individualisation, de perfectionnement technologique du dispositif pédagogique proposé, celui-ci ne révélera son potentiel pour l'apprentissage qu'à partir du moment où l'apprenant y développera buts, projets et plans d'action sur la base de son autodirectionnalité personnelle. Quel que soit le degré de raffinement pédagogique et technique du dispositif, il n'y aura jamais d'apprentissage autodirigé sans expression de l'autodirection de la personne.

L'acteur principal de l'apprentissage, dans la conception proposée ici, reste l'apprenant dont on cherche à encourager l'autodirection. Le formateur y devient alors le "metteur en scène" de l'autodirection, à travers sa mission d'ingénierie pédagogique et de facilitation de l'apprentissage. C'est-à-dire celui qui rend possible le "jeu d'apprendre" en créant : le décor, les échanges, les accessoires. Au plan technicopédagogique, la notion d'individualisation répond bien à ces prémices, à condition de ne pas se substituer à celle d'autodirection qui renvoie nécessairement à un autre niveau d'analyse : celui du sujet apprenant.⁷² »



Le projet que nous menons respecte la personne dans ses spécificités et son autonomie. L'inscription est personnelle et ne requiert pas l'aval du responsable hiérarchique. Pour autant il serait fâcheux de laisser accroire que nous tendons vers l'autodidaxie complète, que nous proposons un service à la carte et rien de plus, que nous nous détachons de l'institution qui nous missionne.

Si l'on se réfère "aux sept piliers" faudra t-il ?

- demander à l'apprenant de préciser son "projet individuel d'apprentissage" ;
- formaliser l'inscription de la personne au travers d'un "contrat pédagogique tripartite (apprenant, formateur, décideur)".

Dans le texte fondateur du projet il est indiqué dans les buts :

Élever, consolider et valider des compétences TIC pour favoriser des usages dans l'éducation et dans l'enseignement

Cet objectif doit être présent à l'esprit des apprenants qui se formeront. Il devra être un souci constant des membres du groupe projet et des formateurs.



- il propose aussi la validation des acquis des stagiaires qui sera une singularité de cette formation des enseignants (certification en ligne = innovation dans les procédures d'évaluation) ;

**Se former à distance
tout au long de la vie**

73

La formation continue des enseignants souffre certainement d'un manque de finalité. Elle n'interfère pas dans le déroulement de la carrière. Elle n'est à aucun moment diplômante.

⁷² Philippe Carré-André Moisan-Daniel Poisson – L'autoformation – Éducation et formation – Puf – Pages 117-118

⁷³ Image sur le site : http://dafco.scola.ac-paris.fr/EF/EF_Accueil.html

Il n'y a ainsi guère de sollicitation à se former, à "partir en stage" ou à participer à un stage établissement.

La certification proposée n'est certes pas un diplôme, mais elle donne à la formation un plus significatif.

Philippe Meirieu insiste sur l'importance de la formation des enseignants et de la prise en compte pour leur carrière de leur investissement dans le domaine des sciences de l'éducation par exemple :

« Il faut encourager les maîtres à se former personnellement ... et prendre en compte, pour leur carrière, les diplômes qu'ils peuvent obtenir en Sciences de l'Éducation. ⁷⁴ »

- la DIFOR apporte ses formateurs et personnes ressources ainsi que son expertise dans les contenus de formation ;

C'est peut-être l'occasion pour la DIFOR de se questionner sur sa mission et de "revenir" sur le terrain en établissement comme l'indique Philippe Meirieu :

« La formation continue doit donc consacrer une partie de ses moyens à des activités d'intervention dans les établissements, de recherche avec les acteurs concernés des solutions les plus efficaces au regard des objectifs à atteindre, des conditions à remplir et des résultats à espérer. Elle a, en ce sens, une tâche essentielle, décisive, qui ne se limite pas à un conseil en organisation ; elle doit agir sur cette frontière intérieure entre la fatalité et le pouvoir, cette frontière qui, en chacun de nous, détermine ce que nous renvoyons dans l'impossible, l'inéluctable, l'utopie et ce sur quoi nous décidons d'agir. Rien n'est plus décisif pour l'École que de travailler inlassablement cette frontière, car c'est bien autour d'elle que se joue l'avenir de la moindre réforme comme c'est autour d'elle que se joue le sort de chaque élève, de chaque apprentissage... ⁷⁵ »



- le processus de mutualisation pourra être étendu aux autres académies partenaires du projet.

Une douzaine d'académies sont partie prenante du projet du Greta intitulé "e-greta". Cette mutualisation est positive à plus d'un titre :

⁷⁴ Philippe Meirieu – Apprendre... oui, mais comment – ESF éditeur – page 162.

⁷⁵ Philippe Meirieu – Apprendre... oui, mais comment – ESF éditeur – page 163.

- création et partage des ressources. Chaque partenaire peut ainsi télécharger les ressources réalisées ;
- partage des solutions techniques (la plate-forme par exemple) et donc des coûts de conception et de maintenance ;
- échanges sur la problématique de la FOAD au travers de réunions présentesielles et d'un forum national.

Frédéric Haeuw⁷⁶ commente l'initiative des Greta sur le site d'Algora :⁷⁷

« L'enjeu est bien de créer un effet de diffusion et d'entraînement, de constituer un réseau d'acteurs travaillant ensemble dans la même direction, de mutualiser les ressources de formations ouvertes et à distance et d'aider au transfert : autant de points qui ont été discutés lors du dernier temps d'échange de la journée du 4 février, qui marque résolument une étape incontestable dans la voie du développement de la formation ouverte et à distance dans le réseau des GRETA. »

Ce projet s'inscrit également dans le cadre d'un pilotage par le CTICE en coopération avec la Mission TICE dans une démarche de cohérence de la politique académique concernant les TICE.

On oppose souvent les techniciens et les pédagogues, ceux qui installent les câbles et ceux qui les utilisent. Les tensions existent dans de nombreuses académies. Mais ne sont-ils pas complémentaires, ne doivent-ils pas travailler main dans la main ?

Nous pouvons citer Michel Serres qui exhorte à réfléchir sur les "canaux" :

« Oubliez donc, un moment, les programmes et travaillez sur les canaux. : les contenus, puis les méthodes pour les diffuser vous viendront par surcroît ; et vous vous étonnerez d'avoir trouvé les solutions sans les chercher ⁷⁸. »



3.6 Un budget maîtrisé

Pour tenir compte des contraintes budgétaires, le montage financier proposé a été élaboré sur la base de l'accompagnement de 2800 personnes, depuis la phase d'expérimentation à la montée en charge du dispositif jusqu'en juin 2007, ce qui permet d'escompter un impact réel sur la communauté scolaire alors que, actuellement, les stages en présentiel concernent seulement quelques centaines de personnes par an sur des aspects parcellaires des Technologies de l'Information et de la Communication.

Le nombre de personnes accompagnées (2800) d'ici à 2007 peut laisser perplexe. N'y a-t-il pas risque "d'industrialisation de la formation" ? Risque déjà évoqué du

⁷⁶ Frédéric Haeuw, directeur de l'APP de Tourcoing, et chercheur au CUEEP (Centre Université Économie d'Éducation Permanente) de Lille - <http://ressources.algora.org/reperes/rebonds/dossiers/greta.asp>.

⁷⁷ <http://www.algora.org>.

⁷⁸ Hors-série du Monde de l'Éducation, « Apprendre à distance », septembre 1998.

technicisme et de l'économisme. Une vigilance particulière sera à observer. Mais ce seront peut-être en premier les apprenants qui tireront la sonnette d'alarme !

Le service de formation devra ainsi critiquer ses choix et revoir éventuellement à la baisse les effectifs prévus si un dérapage se produit.



3.6.1 Des frais d'investissement raisonnables pour le projet B2i@adultes

L'utilisation de la plate-forme e-Greta permettra l'emploi des modules de formation existants avec une adaptation de quelques contenus au monde enseignant. La non-commercialisation des ressources permettra de réaliser une économie substantielle.

Les collègues du groupe de pilotage FOAD et des formateurs TICE ont travaillé durant l'année sur les ressources pour les analyser et les critiquer.

Ils ont mutualisé leurs travaux sur un site collaboratif⁷⁹. On trouvera quelques exemples de ces documents en annexe.

Les collègues vont ainsi produire des ressources et les mettre en ligne. Cette activité semble importante dans la perspective du principe de servuction mentionné plus haut.

Et puis il faut réfléchir au prolongement du travail que les apprenants vont réaliser sur la plate-forme. Comment ensuite créer une dynamique pour inclure des activités faisant appel aux TIC dans l'activité professionnelle en présence des élèves.

Nous avons sur ce point beaucoup à inventer.



L'acquisition du progiciel se fera pour une somme très modeste au regard de ce qui se pratique habituellement, grâce à la mutualisation des coûts déjà réalisée avec douze autres académies au niveau du réseau des GRETA et grâce à un partenariat de

⁷⁹ <http://foad.ac-besancon.fr/b2i-adultes>

proximité dans la même institution (DIFOR et DAFCO de l'académie de Besançon). La mise à disposition des ressources sur la plateforme nécessitera une journée de formation des formateurs et tuteurs pour une bonne appropriation du dispositif.

Cette maîtrise des coûts entre partenaires semble un atout essentiel. Les besoins de formation sont de plus en plus importants⁸⁰. Il est impossible de répondre à cette demande croissante sans utiliser des moyens techniques. Michel Serres parle de "solutions de la distribution"⁸¹:

« Les solutions classiques, concentrées, de l'ère de l'accumulation - très grandes bibliothèques, construction de campus - atteignent désormais des prix inaccessibles aux communautés démocratiques et ne se perpétuent que dans des environnements ou richissimes ou pharaoniques, alors que les solutions de la distribution n'atteignent jamais le dixième de ces coûts. Nous avons donc les moyens, techniques et financiers de subvenir aux besoins de formation prioritaires ».



3.6.2 Au bénéfice de moyens humains

Gage d'efficacité, l'organisation d'un tutorat synchrone et asynchrone de qualité pour l'accompagnement des apprenants est subordonnée à la recherche d'un équilibre entre les contraintes financières et les conditions de la réussite des apprentissages.



Le principe d'organisation à frais constants a été maintenu. Les économies réalisées sur les déplacements et les repas dans le cadre des formations en présentiel organisées académiquement seront réinvesties pour organiser les regroupements en présentiel dans les établissements au démarrage de la formation.



3.6.3 Coût d'une heure de formation d'un stagiaire

Actuellement nous pouvons évaluer l'heure de formation d'un stagiaire en présentiel à 5,5 euros sur la base des coûts prévisionnels utilisés pour la préparation des stages à regroupement académique dans le cadre du Plan académique de formation (PAF).

⁸⁰ Le nombre de personnels de l'académie est de vingt deux mille.

⁸¹ Hors-série du Monde de l'Éducation, « Apprendre à distance », septembre 1998

Dans le dispositif d'accompagnement B2i@adultes, avec un tutorat synchrone et asynchrone ayant recours à une assistance téléphonique, la messagerie électronique, le forum et des relais en présentiel en établissement, l'heure de formation d'un stagiaire reviendrait à 2,19 euros, sur la base de 400 apprenants, à 1,84 euros, sur la base de 800 apprenants et à 1,66 euros sur la base de 1600 apprenants, hors prise en compte du coût de la mise en place du dispositif (plate-forme + ressources).

Nous pouvons comprendre et respecter le point de vue du gestionnaire de formation qui, en lisant ces chiffres, pourrait penser que ce type de dispositif est la panacée universelle. Il est important que les initiateurs du projet montre l'amplitude de la problématique à laquelle l'organisme de formation sera confronté.



3.6.4 Recherche d'un financement européen

Parmi les différents fonds existants, le Fonds social européen (FSE) est centré sur la formation, la qualification professionnelle et la promotion de l'emploi. Le FSE est un instrument financier de valorisation des politiques publiques existantes au niveau national, régional et local. Le financement du projet B2i@adultes s'inscrit dans l'objectif 3 du Fonds Social Européen. Ce dernier a pour mission de "soutenir l'adaptation et la modernisation des politiques et systèmes d'éducation, de formation et d'emploi". Le projet B2i@adultes s'inscrit pleinement parmi les axes retenus pour cet objectif et en particulier dans les mesures 4 et 5 de l'axe 3 – "Éducation et formation tout au long de la vie".

- Mesure 4 - faciliter le passage de l'école au travail
 - Mesure 4.3 Soutenir l'amélioration de la qualité des formations
- Mesure 5 - Améliorer l'information, l'orientation et l'individualisation des formations, notamment grâce aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et développer l'accès à la validation
 - 5.1 Améliorer l'information, l'orientation et l'individualisation des formations grâce aux NTIC.
 - 5.2 Développer l'accès à la validation de l'expérience professionnelle.

Quelle somme peut-on obtenir ?

Le FSE peut financer 40 % (voire jusqu'à 45 % au maximum) des dépenses de fonctionnement (rémunération, frais pédagogiques, frais de déplacement et de séjour, coûts d'amortissement des équipements durant le temps d'utilisation).

Cette démarche nous semble aller plus loin qu'une simple recherche de financement. Le fait que le projet puisse s'inscrire dans la démarche initiée par les instances européennes et nationales lui donnerait un sens beaucoup plus fort et aiderait

certainement à convaincre les collègues de la justesse des choix opérés. Le fait que la plate-forme soit multilingue pourra certainement aider à l'éligibilité du projet.

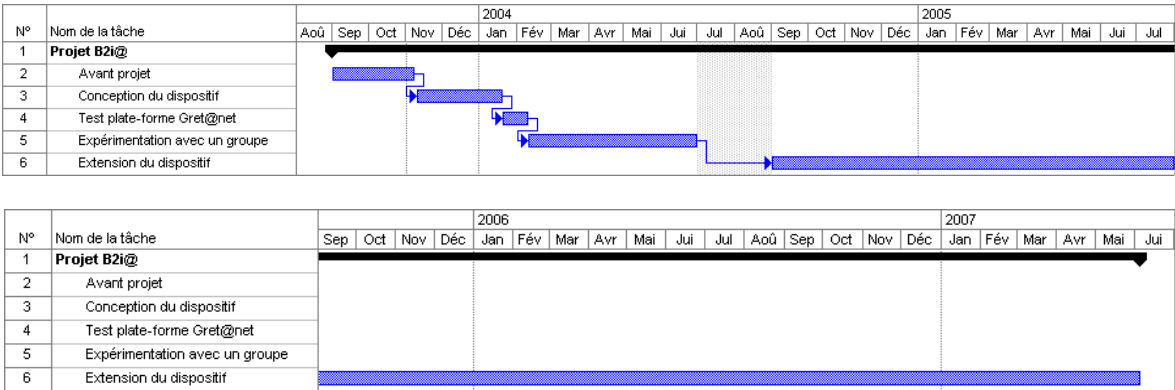


3.6.5 Moyens nécessaires pour l'année scolaire 2004-2005

Formation de 400 stagiaires sur des moyens spécifiques académiques et/ou avec une aide ministérielle :

3000 € + 1500 HSE⁸² + 4 HP⁸³ (pilotage)

3.7 Planning



⁸² Heure Supplémentaire d'Enseignement.

⁸³ Heure poste.

3.8 Tableau récapitulatif des dépenses - années 2004-2007

Pour un total de 2800 stagiaires

Année civile 2004 : 400 apprenants

Année civile 2005 : de 400 à 800 apprenants

Année civile 2006 : de 800 à 1600 apprenants

Année civile 2007 : 1600 apprenants

Postes budgétaires	2004				2005			
	Fonctionnement		Investissement		Fonctionnement		Investissement	
	HSE	Soit en euros ⁸⁴	HSE	€	HSE	Soit en euros	HSE	€
Conception, suivi, évaluation et aménagement du dispositif	100	3257			200	6514		
Mise à disposition Plate-forme FOAD				1500				
Développement informatique, couplage avec l'annuaire académique				1500				
Formation des tuteurs		500				500		
Accompagnement des apprenants	493	16068			1813	59060		
Total	593	19825		3000	2013	66074		



⁸⁴ Sur la base d'une HSE = 32.57 €.

	2006				2007			
Postes budgétaires	Fonctionnement		Investissement		Fonctionnement		Investissement	
	HSE	Soit en euros	HSE	€	HSE	Soit en euros	HSE	€
Conception, suivi, évaluation et aménagement du dispositif	200	6514			200	6514		
Mise à disposition Plate-forme FOAD				1500				
Développement informatique, couplage avec l'annuaire académique				1500				
Formation des tuteurs		500				500		
Accompagnement des apprenants	3146	102486			2986	97275		
Total	3346	109500			3186	104289		
302688 Euros Dont 9138 HSE								



3.9 Évaluation

3.9.1 Adaptation possible du dispositif

Le dispositif peut être modifié, adapté, ajusté chaque année à chaque étape du dispositif en fonction des évaluations effectuées.

3.9.2 Critères d'évaluation de la formation

Voici quelques indicateurs pour évaluer l'impact de la formation au fur et à mesure de la montée en puissance du dispositif :

- nombre de personnels inscrits dans la formation
- nombre de personnels allant au bout de la formation
- nombre d'attestations au B2i-adultes délivrées
- enquête de satisfaction auprès des apprenants et des formateurs
- enquête de réutilisation des compétences acquises
- nombre d'attestations B2i-élèves délivrées (niveaux I – II – III)
- nombre d'enseignants participant à la certification B2i
- taux d'enseignants utilisant des ressources TICE - en ligne - hors ligne - dans des séquences pédagogiques
- en faisant manipuler les élèves
- sans que les élèves manipulent
- nombre d'applications multimédia - en ligne - hors ligne - développées avec les élèves (journaux, correspondance...)
- taux d'utilisation de la salle multimédia pour des activités pédagogiques proposées par les enseignants
- taux d'utilisation de ressources informatiques en accès depuis les salles de classes
- nombre de sites WEB d'établissement impliquant des élèves
- taux d'utilisation des vidéo projecteurs à des fins pédagogiques
- exploitation de l'Espace Numérique des Savoirs (futur Canal Numérique des Savoirs)...

Les données recueillies grâce aux outils d'évaluation internes à la DIFOR ainsi que par d'autres canaux tels que, par exemple, l'observatoire départemental des usages TICE en collège, seront un apport précieux pour évaluer l'efficacité de ce dispositif.



FICHES BUDGETAIRES

2004 – 2005 – 2006 – 2007



ANNEE CIVILE 2004 : 400 stagiaires
Phase d'expérimentation (avril-juin 04)
Et mise en place de la première étape du dispositif
(septembre – décembre 04) pour 400 apprenants
Tableau récapitulatif charges et produits année 2004

DEPENSES					
Postes budgétaires	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
Conception, suivi, évaluation et aménagement du dispositif	100	3257			
Mise à disposition Plate-forme FOAD				1500	
Développement informatique, couplage avec l'annuaire académique				1500	
Formation des tuteurs		500			
Accompagnement des apprenants	493	16068			
TOTAL	593	19825		3000	22 825 €
RECETTES					
Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
DIFOR	200	6514		3000	
Autres services					
État					
Europe : FSE Objectif 3					
TOTAL RECETTES	200	6514		0	9 514 €



ANNEE CIVILE 2005 : de 400 à 800 stagiaires
Poursuite de la première étape du dispositif pour 400 apprenants
(avril – juin 05)
Et mise en place de la deuxième étape du dispositif pour 800
apprenants
(septembre – décembre 05)

Tableau récapitulatif charges et produits année 2005

DEPENSES					
Postes budgétaires	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
Conception, suivi, évaluation et aménagement du dispositif	200	6514			
Mise à disposition Plate-forme FOAD					
Développement informatique, couplage avec l'annuaire académique					
Formation des tuteurs		500			
Accompagnement des apprenants	1813	59060			
TOTAL	2013	66074			66074 €
RECETTES					
Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
DIFOR	650	21170		3000	
Autres services					
État					
Europe : FSE Objectif 3					
TOTAL RECETTES	650	21170		0	21170 €



ANNEE CIVILE 2006 : de 800 à 1600 stagiaires
Poursuite de la deuxième étape du dispositif pour 800 apprenants
(avril – juin 06)
Et mise en place de la troisième étape du dispositif pour 1600
apprenants
(septembre – décembre 06)

Tableau récapitulatif charges et produits année 2006

DEPENSES					
Postes budgétaires	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
Conception, suivi, évaluation et aménagement du dispositif	200	6514			
Mise à disposition Plate-forme FOAD					
Développement informatique, couplage avec l'annuaire académique					
Formation des tuteurs		500			
Accompagnement des apprenants	3146	102486			
TOTAL	3146	109500			109500 €
RECETTES					
Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
DIFOR	650	21170		3000	
Autres services					
État					
Europe : FSE Objectif 3					
TOTAL RECETTES	650	21170		0	21170 €



ANNEE CIVILE 2007

Poursuite de la troisième étape du dispositif pour 1600 apprenants

Tableau récapitulatif charges et produits année 2007

DEPENSES					
Postes budgétaires	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
Conception, suivi, évaluation et aménagement du dispositif	200	6514			
Mise à disposition Plate-forme FOAD				1500	
Développement informatique, couplage avec l'annuaire académique				1500	
Formation des tuteurs		500			
Accompagnement des apprenants	2986	97275			
TOTAL	3186	104289		3000	104289 €
RECETTES					
Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
DIFOR	650	21170			
Autres services					
État					
Europe : FSE Objectif 3					
TOTAL RECETTES	650	21170		0	21170 €





4 Conclusion

La rentrée de septembre 2004 approche. Le projet sera opérationnel en octobre. D'ici là nous avons à terminer sa mise en place.

Le mémoire aura été un moment privilégié :

- pour faire le point sur les apprentissages de l'année ;
- pour prendre le temps d'un retour sur le projet à venir ;
- pour commencer une réflexion plus large sur le rôle d'un organisme de formation qui doit intégrer la FOAD dans ses dispositifs ;
- pour réfléchir à la façon d'aider les apprenants qui auront suivi la formation à intégrer les TIC dans leur pratique au quotidien.

Ce travail m'a permis, je crois, de mieux prendre conscience du changement de paradigme engendré par ce type de projet de formation en faisant bien la différence entre paradigme de l'instruction et paradigme de l'apprentissage.

La notion d'autoformation est maintenant consolidée sur le plan théorique dans sa triple dimension de psychopédagogie, d'ingénierie éducative et de sociologie.

L'ancrage du projet dans ses différents contextes est plus clair :

- Dans le contexte local : la politique académique des TIC et des TICE, les politiques des partenaires du département et de la région ;
- Dans le contexte national, européen et international.

La nécessité d'un travail avec tous les acteurs (en appliquant le principe de servuction) est encore plus évidente pour aller vers le succès.

La place de l'apprenant au cœur du dispositif semble encore plus nécessaire.

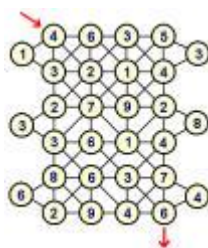
Tous ces éléments bouleversent la position traditionnelle de chacun, ce n'est pas une formation de plus mais un changement de paradigme de la formation.

La dernière phrase de l'ouvrage «L'autoformation⁸⁵ » me semble à cette heure encore plus pertinente :

« Les chantiers de l'autoformation n'ont rien de solitaires, ils deviennent des chantiers solidaires »



⁸⁵ L'autoformation (Philippe Carré-André Moisan-Daniel Poisson) – Éducation et formation – Puf – Page 270



Un projet, enfin, dans la surabondance

S'il existe un projet digne de ce nom, aujourd'hui, le voici : mettre à disposition de plus misérables, selon leur désir et non le nôtre, les sources gratuites de la connaissance, libératrice parce que plus que gracieuse. Que veut dire cette dernière expression ? Que le savoir n'équivaut ni à quelque bien, ni à l'argent ni à l'échange, mais à un don étrange dont nous n'avons point encore percé le mystère : si tu me donnes, en effet, dix euros ou du pain, je les ai maintenant et tu ne les as plus ; voilà un jeu à somme nulle ; mais si tu m'enseignes théorème ou poème, je les reçois mais tu les gardes ; du coup, une addition prend la place de la soustraction ; mieux encore, en récitant celui-ci ou expliquant celui-là, tu ne manques pas de les faire croître en toi ; d'où un foisonnement sans limites qu'aucun échange ne peut produire. Dans le monde enchanté de cette miraculeuse surabondance, nous pratiquons avec le prochain un partage multiplicatif : jeu où tout le monde gagne.

Voilà pourquoi j'ai travaillé plus de dix ans à promouvoir l'enseignement à distance, pour l'offrir à tous, mais surtout aux tiers- et quart-mondes. Inévitable suite pédagogique de la nouvelle donne cognitive, il distribuera plus d'égalité dans une démocratie mondiale encore inexistante, puisque ce nom cache aujourd'hui le plus implacable des impérialismes, énergétique, informationnel et financier.

Michel Serres⁸⁶



⁸⁶ Michel Serres – Hominescence – Le livre de poche – Page 271



5 Bibliographie

Titres	Auteurs	Éditeurs	Années d'édition
Apprendre... oui mais comment	Philippe Meirieu	Éditions Esf	Janvier 2001
Chemin de sagesse	Jacques Attali	Fayard	Septembre 1996
Construction de sites Web	Florian Schäffer	Micro Application	Novembre 1999
Construire son projet de formation en ligne	Anne Boutry Christophe Jourdain	Éditions d'organisation	Décembre 2002
Formateur d'Adultes Se professionnaliser au quotidien Cafoc de Nantes	Jean-Paul Martin Émile Savary	Chronique sociale	Août 2001
Guide de la formation en ligne	Patrick Lenormand	Micro Application	Février 2001
Guide du multimédia en formation	Jacques Naymark	Éditions Retz	Novembre 2000
Hominescence	Michel Serres	Livre de Poche	Octobre 2003
Ingénierie en formation d'adultes	Sandra Bellier	Éditions liaisons	Septembre 2002
Ingénierie des compétences	Guy Le Boterf	Éditions d'organisation	Octobre 2002
La formation à distance ou la liberté d'apprendre	Jean Lochard	Éditions d'organisation	Septembre 1995
La galaxie Internet	Manuel Castells	Fayard	Décembre 2001
L'autoformation	Philippe Carré André Moisan Daniel Poisson	Puf	Mars 2002
L'autoformation en contexte institutionnel	Brigitte Albéro	L'Harmattan	Janvier 2004
Le e-learning	Sandra Bellier	Liaisons Gegos	Janvier 2001
Le tiers-instruit	Michel Serres	Éditions François Bourin	Décembre 1991
Les Tic au service des nouveaux dispositifs de formation	N° 152	Éducation permanente	Octobre 2002
Manager une équipe projet	Thierry Picq	Dunod	1999
Nouvelles technologies éducatives et réseaux de formation	Pierre Caspar	Éditions d'organisation	1998
Penser la mise à distance	Michel Bernard	L'Harmattan	1999
Psychologie de l'intelligence	Jean Piaget	Pocket Agora	Décembre 2001
Technologies et éducation	Hélène Papadoudi	Puf	Avril 2000
Tic et Net – Nouvelles voies pour la formation	Catherine Bissey Jean-Luc Moreau	Puf	Septembre 2003

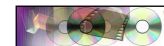


6 Sitographie

Contenus	Adresses des sites visités au 18 août 2004
Apprendre en ligne Communauté européenne	http://europa.eu.int/eur-lex/pri/fr/oj/dat/2003/l_345/l_34520031231fr00090016.pdf
Article de Philippe Haeuw sur Algora (La FOAD dans le réseau des Greta	http://ressources.algora.org/reperes/rebonds/dossiers/greta.asp
Bulletin Officiel N°11 du 11 mars 2004	http://www.education.gouv.fr/bo/2004/11/MENT0400410C.htm
Cartable électronique du conseil général du Territoire de Belfort	http://www.cg90.fr/index.php?p=239&art_id=848
Contrat de plan état/région de Franche-Comté	http://www.cr-franche-comte.fr/contratdeplan/pdf/contrat.pdf
Définition de la servuction	http://www.cyber.uhp-nancy.fr/demos/MSL-DEM/premcha/premsec.html
Déploiement de l'Espace Numérique des Savoirs	http://www.internet.gouv.fr/article.php3?id_article=271&artsuite=0#sommaire_1
Information sur les TIC sur le site du conseil général de la Haute-Saône	http://www.cg70.fr/conseilgeneral/guideaides/index_E6.htm
Information sur les TIC sur le site du conseil général du Doubs	http://www.doubs.fr/affiche.php?idsite=1&idpage=6
Information sur les TIC sur le site du conseil général du Jura	http://www.cg39.fr/affiche.php?idsite=1&idpage=17
Initiative e-learning Communauté européenne	http://europa.eu.int/comm/education/programmes/elearning/index_fr.html
La galaxie de l'autoformation	http://www.fc.univ-nantes.fr/PAGES/autoformation/menuAutoformation.html
Le rapport de l'inspection générale « Évaluation de l'enseignement dans l'académie de Besançon » de Janvier 2004	ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igaen/rapports/rapport_besancon_72.pdf
Le site « elearningeuropa.info	http://elearningeuropa.info/
Le site de l'AIED (International Journal of Artificial Intelligence) :	http://aied.inf.ed.ac.uk/
Les attitudes des enseignants vis-à-vis des TIC	ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/ne0304.pdf
Les nouvelles technologies à l'école -- Apprendre à changer – Ouvrage de l'OCDE	http://www.oecd.org/document/12/0,2340,fr_2649_34519_2466636_1_1_1_37455,00.html
Les rapports de l'inspection générale	http://www.education.gouv.fr/syst/igaen/rapports.htm
Les travaux du collectif de Chasseneuil	http://ressources.algora.org/reperes/tel/ccfod.pdf
Note d'évaluation du 03-04 décembre 2003	ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/ne0304.pdf
Pilotage académique de la Formation Ouverte et A Distance Formation Continue des Enseignants	http://foad.ac-besancon.fr/melodrome
Plan RE/SO 2007	http://www.internet.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=61

Contenus	Adresses des sites visités au 18 août 2004
Portail de FODAD Formation Ouverte et à Distance pour les métiers de l'ADministration	http://fodad.org
Portail de l'Unesco	http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=18592&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
Rapport de l'UNESCO (Information and communication technology in education)	http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001295/129538e.pdf
Référentiel du C2I	http://c2i.education.fr/divers/f_referentiel.htm
Site académique de la DIFOR (Division de la Formation)	http://difor.ac-besancon.fr/PAF0405/DIFOR1/Pratique/FOAD_PAF.htm
Site académique du journal Théma	http://www.ac-besancon.fr/siteaca/internet/data/docs/themex8.pdf
Site académique serveur QuickPlace	http://foad.ac-besancon.fr
Site d'Algora	http://www.algora.org
Site de l'École Supérieure de l'Éducation Nationale	http://www.esen.education.fr
Site de travail et d'échanges pour le projet B2Iadultes	http://foad.ac-besancon.fr/b2i-adultes
Site des Technologies de l'Information et de la Communication - Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	http://www.educnet.education.fr/
Site du bureau virtuel	http://www.education.gouv.fr/dossier/bv/default.htm
Site du CDDP du Doubs Centre Départemental de Documentation Pédagogique	http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25/
Site du conseil général de Haute-Saône	http://www.cg70.fr
Site du conseil général du Doubs	http://www.doubs.fr
Site du conseil général du Jura	http://www.cg39.fr
Site du conseil général du Territoire de Belfort	http://www.cg90.fr
Site du conseil régional de Franche-comté	http://www.cr-franche-comte.fr
Site i-prof	http://www.education.gouv.fr/personnel/iprof.htm
Site officiel pour le C2I	http://c2i.education.fr/divers/f_referentiel.htm
Site pour la préparation du concours d'adjoint administratif	http://els6.ac-toulouse.fr/fodad-adjoint-besancon
Site pour la préparation du concours de SASU	http://foad.ac-besancon.fr/sasu
Site pour la préparation du concours d'Adjoint (FODAD)	http://els6.ac-toulouse.fr/fodad-adjoint-besancon





7 Annexes au rapport de stage

7.1 Annexe 1 : Informations utiles au lecteur papier, à l'écran et au surfeur

7.1.1 Styles utilisés dans le document Word "memoire_master_ipdod.doc"

Utilisations	Exemples	Styles utilisés
Mes saisies		
Ce que j'ai écrit	La DIFOR (Division de la FORMation) de l'académie de Besançon a monté un projet de formation ouverte et à distance intitulé :	Style Corps de texte Retrait de première ligne à la française (1 cm)
Mes paragraphes avec puces	Jacques Ménigoz, professeur de lettres, chef de projet, master en ingénierie pédagogique dans des dispositifs ouverts et à distance (IPDOD) de l'université de Franche-comté ;	Style PUCES
Notes de bas de pages	Document présenté le 4 juin 2004 à Madame Anne Sancier-Chateau, Recteur d'académie, chancelier des universités	Style Note de bas de page
Les éléments du document de synthèse⁸⁷		
Éléments du document de synthèse	<i>Le projet de B2i-@dultes développé par la DIFOR se veut ambitieux et innovant :</i>	Style NOTABENE
Éléments à puces du document de synthèse (niveau 1)	dans son contenu : une formation transversale aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), incontournable dans le contexte actuel ;	Style PUCES_synthese
Éléments à puces du document de synthèse (niveau 2)	5.2 Développer l'accès à la validation de l'expérience professionnelle.	Style PUCES1

⁸⁷ Document présenté le 4 juin 2004 à Madame Anne Sancier-Chateau, Recteur d'académie, chancelier des universités

Utilisations	Exemples	Styles utilisés
Saisies dans des tableaux		
Saisie des titres dans un tableau	Titres	Style saisietabgas
Saisies dans un tableau	Apprendre... oui mais comment	Style saisitab
Les citations		
Les citations	<i>« Les expériences qui donnent des résultats peu ou non significatifs se caractérisent par une décision d'implantation des TIC d'origine hiérarchique, la priorité accordée à l'équipement sur la définition des buts, une faiblesse ou absence d'exposé des motifs... »</i>	Style Citation
Les paragraphes avec tirets des citations	- <i>un comité académique : présidé par le Recteur il fixe annuellement les objectifs, arbitre la répartition des moyens et définit les relations avec les collectivités locales ;</i>	Style Citation_rem
Les éléments graphiques		
Retour au sommaire (paragraphe principal)		Style retour
Retour au sommaire (paragraphe secondaire)		Style retour1
Retour au sommaire depuis un titre de niveau 1	Sommaire 	Style contenu-entete
Images en lien hypertexte		Style IMAGE
		

7.1.2 Mémoire en ligne sur Internet

Vous trouverez le mémoire sous différents formats à l'adresse suivante :

www.jacquescartier.net/master

[Visualisation à l'écran](#)

[Téléchargement mémoire au format Word 2000](#)
(environ 1.90 Mo)

[Téléchargement mémoire au format .zip](#)
(environ 850 Ko)

7.1.3 Utilisation du cédérom joint au mémoire papier

Sur ce support vous trouverez les fichiers stockés pour la rédaction du mémoire :

Contenus	Noms des fichiers	Formats	Taille en Mo ⁸⁸ ou en Ko ⁸⁹
Mémoire	memoire_master_ipdod.doc	Word 2000	1.90 Mo
Mémoire	memoire_master_ipdod.rtf	RTF	36.00 Mo
Mémoire	memoire_master_ipdod.zip	Winzip	850.00 Ko
Mémoire	memoire_master_ipdod.htm	HTML	1.20 Mo
Diapositives de présentation de soutenance	diapositives_master_ipdod.ppt	PowerPoint 2000	411.00 Ko
Diapositives de présentation de soutenance	diapositives_master_ipdod.htm	HTML	3.00 Ko
Diapositives de présentation de soutenance	diapositives_master_ipdod.zip	Winzip	318.00 Ko



⁸⁸ Méga octet

⁸⁹ Kilo octet

7.2 Annexe 2 : le texte fondateur du projet

7.2.1 Finalités

Valider des usages TIC (et non des usages TICE)

Élever le niveau de compétences TIC des personnels via un dispositif Foad

Apporter une offre quantitative et qualitative de formation continue des personnels par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à distance

7.2.2 Buts

Offrir aux personnels une formation diplômante de masse qui allie souplesse et individualisation

Élever, consolider et valider des compétences TIC pour favoriser des usages dans l'éducation et dans l'enseignement

Faciliter la certification du B2i⁹⁰ niveau II en collège

7.2.3 Objectifs

Permettre aux apprenants d'avoir accès à distance à des contenus de formation B2i FC-Greta adultes

Permettre aux apprenants d'avoir accès à distance à des modules de soutien et à un accompagnement individualisé pour préparer la certification B2i adultes

Permettre aux apprenants de réaliser et rendre des travaux à distance (tests B2i, autres tâches, ...)

Permettre aux apprenants et aux formateurs de communiquer à distance

7.2.4 Public

Cette formation est avant tout destinée aux enseignants de collège à qui il incombe de participer à la certification du B2i élèves (« en étant validé, je peux valider les élèves »). Dans une étape ultérieure, l'extension pourra se faire avec les autres enseignants du premier et du second degrés, les personnels d'encadrement et les Atoss⁹¹.

Document de travail de l'équipe projet restreinte – octobre 2003



⁹⁰ Brevet Informatique et Internet

⁹¹ Personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé

7.3 Annexe 3 : document de synthèse du projet

*Document de synthèse remis le 4 juin 2004 à
Madame Anne Sancier-Chateau
Recteur d'académie, chancelier des universités.*

*Suite à cette entrevue le projet a été validé pour une
mise en application à la rentrée 2004.*



B2i@dultes

Du B2i-adultes vers le C2i

**Former les personnels de l'Académie de Besançon
aux technologies de l'information et de la communication
en prenant appui sur un dispositif d'accompagnement à distance**



Vers le Certificat informatique et internet⁹²

Ambitieux et innovant

Le projet de B2i-@dultes développé par la DIFOR se veut ambitieux et innovant :

- dans son contenu : une formation transversale aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), incontournable dans le contexte actuel ;
- dans son public : à terme tout public de l'académie ;
- dans sa forme et les modes d'apprentissage : une formation à distance, une pédagogie basée sur l'autonomie de l'apprenant ;
- dans sa structure : une collaboration de deux services de formation (DIFOR / DAFCO) dans le cadre des priorités académiques définies par le comité de pilotage TICE.

Dans son contenu et ses objectifs

Si beaucoup d'enseignants essaient de se former par eux-mêmes à l'usage des TIC, la plupart restent néanmoins très fortement demandeurs de formation comme la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) en fait elle-même le constat⁹³. Celui-ci est corroboré par toutes les remontées du terrain au niveau académique (rencontres avec les animateurs et les formateurs TICE, enquête de la DIFOR sur les besoins de formation des enseignants, projets d'établissement).

Il apparaît actuellement évident que le métier d'enseignant ne peut se concevoir sans un minimum de formation aux TIC : la formation proposée permet aux enseignants d'utiliser les TIC dans leurs pratiques professionnelles (préparation des cours : traitement de texte, tableur, bases de données, Internet, messagerie ...). La qualité de la préparation sera au bénéfice des élèves. Avec une pratique suffisante, l'enseignant passera au stade de l'utilisation pédagogique des TIC dans sa discipline dans des activités de classe et favorisera la pratique raisonnée de ces technologies par les élèves.

L'enseignant pourra participer à la validation des compétences du B2i, niveaux I, II, et III.

Ce dispositif affiche la volonté d'accompagner les personnels actuellement en poste vers ce qui sera la norme demandée aux nouveaux enseignants par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, à savoir le Certificat informatique et Internet niveau 2.

⁹² B.O. N°11 du 11 mars 2004 : <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/11/MENT0400410C.htm>

⁹³ <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/ne0304.pdf> : Note d'évaluation 03-04 décembre 2003

L'usage d'une plate-forme de travail collaboratif facilitera l'utilisation des environnements de travail. (ENT)

Cette formation permet également de donner une réponse aux conseils généraux et au conseil régional qui mettent en place des infrastructures importantes et posent la question de leur utilisation par les professeurs.

Dans son public

Orientée dans un premier temps vers les professeurs des collèges, cette formation a pour objectif de s'étendre rapidement à tous les enseignants, du second et du premier degrés ainsi qu'aux personnels ATOSS⁹⁴ et personnels d'encadrement. La DIFOR espère aussi toucher les personnels qui ne participent pas aux stages traditionnels. Ce projet de service renforcera la volonté d'unité de la formation continue dans l'académie. Ce dispositif est prévu pour accompagner les personnels jusqu'en 2007.

Dans sa forme

La formation ouverte et à distance (FOAD) est un des objectifs prioritaires de développement du ministère : elle permet de transformer des frais de mission en moyens pédagogiques de formation.

Le temps de formation d'un stagiaire est évalué à cinquante-cinq heures pour l'acquisition des modules de base soit environ deux heures par semaine sur vingt-cinq semaines.

La plate-forme de formation contient dix modules composés de séquences constituées d'activités auxquelles sont associées des ressources. Son accès est ouvert en permanence, l'apprenant y travaille à son rythme depuis tout poste connecté à l'Internet.

Ce projet est une réponse aux besoins d'accompagnement individualisé des personnels dans la durée au plus près de leurs réalités quotidiennes, gage d'une meilleure efficacité. Les modalités d'apprentissage font appel aux pédagogies de projet et d'autonomisation de l'apprenant. Les modalités d'évaluation innovent également par la mise en place d'un dispositif en ligne.

Le dispositif favorisera néanmoins la création de communautés d'apprentissage (groupes de stagiaires) dans les établissements sous la responsabilité d'une personne-relais localement et d'un tuteur référent à distance.

Trois niveaux d'échanges favoriseront la réussite des apprentissages :

⁹⁴ Personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé

- entre les stagiaires et la personne-relais en établissement,
- entre les stagiaires et les tuteurs à distance,
- entre les stagiaires eux-mêmes.

L'accompagnement hybride s'appuiera sur une petite part de présentiel (suivi sur le terrain par les personnes-relais qui peuvent être ou non animateurs TICE dans l'établissement) mais surtout sur un tutorat à distance (assistance en ligne, messagerie). La plate-forme de formation offre des outils de suivi spécifiques : suivi des connexions, suivi des appréciations, suivi des quiz d'entraînement, suivi des quiz d'évaluation, suivi des échanges de courrier, suivi des contributions produites dans les forums d'échange.

L'expérience acquise sur le projet B2i-@dultes permettra de généraliser peu à peu ces pratiques de FOAD dans tous les domaines de la formation :

- maîtrise d'un outil (plate-forme de formation à distance et de travail collaboratif) ;
- formation des formateurs (nouveaux rapports aux stagiaires et aux contenus de la formation) ;
- formation des stagiaires (gestion d'une plus grande autonomie, participation active à la construction de son propre savoir ...)

Elle est basée sur une collaboration étroite GRETA/DIFOR qui mettent en commun leurs potentiels de formation :

- le GRETA apporte sa plate-forme de formation à distance ainsi que les contenus correspondants au B2i FC-GRETA (référentiel validé par le ministère de l'éducation nationale) ;
- il propose aussi la validation des acquis des stagiaires qui sera une singularité de cette formation des enseignants (certification en ligne = innovation dans les procédures d'évaluation) ;
- la DIFOR apporte ses formateurs et personnes ressources ainsi que son expertise dans les contenus de formation ;
- le processus de mutualisation pourra être étendu aux autres académies partenaires du projet.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre d'un pilotage par le CTICE en coopération avec la Mission TICE dans une démarche de cohérence de la politique académique concernant les TICE.

Un budget maîtrisé

Pour tenir compte des contraintes budgétaires, le montage financier proposé a été élaboré sur la base de l'accompagnement de 2800 personnes, depuis la phase d'expérimentation à la montée en charge du dispositif jusqu'en juin 2007, ce qui permet d'escompter un impact réel sur la communauté scolaire alors que, actuellement, les stages en présentiel concernent seulement quelques centaines de personnes par an sur des aspects parcellaires des Technologies de l'Information et de la Communication.

Des frais d'investissement raisonnables pour le projet B2i@adultes

L'utilisation de la plate-forme e-Greta permettra l'emploi des modules de formation existants avec une adaptation de quelques contenus au monde enseignant. La non-commercialisation des ressources permettra de réaliser une économie substantielle.

L'acquisition du progiciel se fera pour une somme très modeste au regard de ce qui se pratique habituellement, grâce à la mutualisation des coûts déjà réalisée avec douze autres académies au niveau du réseau des GRETA et grâce à un partenariat de proximité dans la même institution (DIFOR et DAFCO de l'académie de Besançon). La mise à disposition des ressources sur la plate-forme nécessitera une journée de formation des formateurs et tuteurs pour une bonne appropriation du dispositif.

Au bénéfice de moyens humains

Gage d'efficacité, l'organisation d'un tutorat synchrone et asynchrone de qualité pour l'accompagnement des apprenants est subordonnée à la recherche d'un équilibre entre les contraintes financières et les conditions de la réussite des apprentissages.

Le principe d'organisation à frais constants a été maintenu. Les économies réalisées sur les déplacements et les repas dans le cadre des formations en présentiel organisées académiquement seront réinvesties pour organiser les regroupements en présentiel dans les établissements au démarrage de la formation.

Coût d'une heure de formation d'un stagiaire

Actuellement nous pouvons évaluer l'heure de formation d'un stagiaire en présentiel à 5,5 euros sur la base des coûts prévisionnels utilisés pour la préparation des stages à regroupement académique dans le cadre du Plan académique de formation (PAF). Dans le dispositif d'accompagnement B2i@adultes, avec un tutorat synchrone et asynchrone ayant recours à une assistance téléphonique, la messagerie électronique, le forum et des relais en présentiel en établissement, l'heure de formation d'un stagiaire reviendrait à 2,19 euros, sur la base de 400 apprenants, à 1,84 euros, sur la base de 800 apprenants et à 1,66 euros sur la base de 1600 apprenants, hors prise en compte du coût de la mise en place du dispositif (plate-forme + ressources).

Recherche d'un financement européen

Parmi les différents fonds existants, le Fonds social européen (FSE) est centré sur la formation, la qualification professionnelle et la promotion de l'emploi. Le FSE est un instrument financier de valorisation des politiques publiques existantes au niveau national, régional et local. Le financement du projet B2i@adultes s'inscrit dans l'objectif

3 du Fonds Social Européen. Ce dernier a pour mission de "soutenir l'adaptation et la modernisation des politiques et systèmes d'éducation, de formation et d'emploi". Le projet B2i@adultes s'inscrit pleinement parmi les axes retenus pour cet objectif et en particulier dans les mesures 4 et 5 de l'axe 3 - "Éducation et formation tout au long de la vie.

- Mesure 4 - faciliter le passage de l'école au travail
- 4.3 Soutenir l'amélioration de la qualité des formations.
- Mesure 5 - Améliorer l'information, l'orientation et l'individualisation des formations, notamment grâce aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et développer l'accès à la validation.
- 5.1 Améliorer l'information, l'orientation et l'individualisation des formations grâce aux NTIC.
- 5.2 Développer l'accès à la validation de l'expérience professionnelle

Quelle somme peut-on obtenir ?

Le FSE peut financer 40 % (voire jusqu'à 45 % au maximum) des dépenses de fonctionnement (rémunération, frais pédagogiques, frais de déplacement et de séjour, coûts d'amortissement des équipements durant le temps d'utilisation).

Moyens nécessaires pour l'année scolaire 2004-2005 :

Formation de 400 stagiaires sur des moyens spécifiques académiques et/ou avec une aide ministérielle :

3000 € + 1500 HSE + 4 HP (pilotage)

Planning

N°	Nom de la tâche	2004												2005											
		Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul
1	Projet B2i@																								
2	Avant projet																								
3	Conception du dispositif																								
4	Test plate-forme Gret@net																								
5	Expérimentation avec un groupe																								
6	Extension du dispositif																								

N°	Nom de la tâche	2006												2007											
		Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui		
1	Projet B2i@																								
2	Avant projet																								
3	Conception du dispositif																								
4	Test plate-forme Gret@net																								
5	Expérimentation avec un groupe																								
6	Extension du dispositif																								

Tableau récapitulatif des dépenses - années 2004-2007
Pour un total de 2800 stagiaires

Année civile 2004 : 400 apprenants

Année civile 2005 : de 400 à 800 apprenants

Année civile 2006 : de 800 à 1600 apprenants

Année civile 2007 : 1600 apprenants

	2004				2005			
Postes budgétaires	Fonctionnement		Investissement		Fonctionnement		Investissement	
	HSE	Soit en euros ⁹⁵	HSE	€	HSE	Soit en euros	HSE	€
Conception, suivi, évaluation et aménagement du dispositif	100	3257			200	6514		
Mise à disposition Plate-forme FOAD				1500				
Développement informatique, couplage avec l'annuaire académique				1500				
Formation des tuteurs		500				500		
Accompagnement des apprenants	493	16068			1813	59060		
Total	593	19825		3000	2013	66074		

	2006				2007			
Postes budgétaires	Fonctionnement		Investissement		Fonctionnement		Investissement	
	HSE	Soit en euros	HSE	€	HSE	Soit en euros	HSE	€
Conception, suivi, évaluation et aménagement du dispositif	200	6514			200	6514		
Mise à disposition Plate-forme FOAD				1500				
Développement informatique, couplage avec l'annuaire académique				1500				
Formation des tuteurs		500				500		
Accompagnement des apprenants	3146	102486			2986	97275		
Total	3346	109500			3186	104289		
302688 euros dont 9138 HSE								

⁹⁵ Sur la base d'une HSE = 32.57 €

Évaluation

Adaptation possible du dispositif

Le dispositif peut être modifié, adapté, ajusté chaque année à chaque étape du dispositif en fonction des évaluations effectuées.

Critères d'évaluation de la formation

Voici quelques indicateurs pour évaluer l'impact de la formation au fur et à mesure de la montée en puissance du dispositif :

- nombre de personnels inscrits dans la formation
- nombre de personnels allant au bout de la formation
- nombre d'attestations au B2i-adultes délivrées
- enquête de satisfaction auprès des apprenants et des formateurs
- enquête de réutilisation des compétences acquises
- nombre d'attestations B2i-élèves délivrées (niveaux I – II – III)
- nombre d'enseignants participant à la certification B2i
- taux d'enseignants utilisant des ressources TICE - en ligne - hors ligne - dans des séquences pédagogiques
- en faisant manipuler les élèves
- sans que les élèves manipulent
- nombre d'applications multimédia - en ligne - hors ligne - développées avec les élèves (journaux, correspondance...)
- taux d'utilisation de la salle multimédia pour des activités pédagogiques proposées par les enseignants
- taux d'utilisation de ressources informatiques en accès depuis les salles de classes
- nombre de sites WEB d'établissement impliquant des élèves
- taux d'utilisation des vidéo projecteurs à des fins pédagogiques
- exploitation de l'Espace Numérique des Savoirs (futur Canal Numérique des Savoirs)...

Les données recueillies grâce aux outils d'évaluation internes à la DIFOR ainsi que par d'autres canaux tels que, par exemple, l'Observatoire départemental des usages TICE en collège, seront un apport précieux pour évaluer l'efficacité de ce dispositif.

FICHES BUDGETAIRES**2004 – 2005 – 2006 - 2007****ANNEE CIVILE 2004 : 400 stagiaires****Phase d'expérimentation (avril-juin 04)****Et mise en place de la première étape du dispositif
(septembre – décembre 04) pour 400 apprenants****Tableau récapitulatif charges et produits année 2004**

DEPENSES					
Postes budgétaires	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
Conception, suivi, évaluation et aménagement du dispositif	100	3257			
Mise à disposition Plate-forme FOAD				1500	
Développement informatique, couplage avec l'annuaire académique				1500	
Formation des tuteurs		500			
Accompagnement des apprenants	493	16068			
TOTAL	593	19825		3000	22 825 €
RECETTES					
Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
DIFOR	200	6514		3000	
Autres services					
État					
Europe : FSE Objectif 3					
TOTAL RECETTES	200	6514		0	9 514 €



ANNEE CIVILE 2005 : de 400 à 800 stagiaires
Poursuite de la première étape du dispositif pour 400 apprenants
(avril – juin 05)
Et mise en place de la deuxième étape du dispositif pour 800
apprenants
(septembre – décembre 05)

Tableau récapitulatif charges et produits année 2005

DEPENSES					
Postes budgétaires	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
Conception, suivi, évaluation et aménagement du dispositif	200	6514			
Mise à disposition Plate-forme FOAD					
Développement informatique, couplage avec l'annuaire académique					
Formation des tuteurs		500			
Accompagnement des apprenants	1813	59060			
TOTAL	2013	66074			66074 €
RECETTES					
Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
DIFOR	650	21170		3000	
Autres services					
État					
Europe : FSE Objectif 3					
TOTAL RECETTES	650	21170		0	21170 €



ANNEE CIVILE 2006 : de 800 à 1600 stagiaires
Poursuite de la deuxième étape du dispositif pour 800
apprenants (avril – juin 06)
Et mise en place de la troisième étape du dispositif pour 1600
apprenants
(septembre – décembre 06)

Tableau récapitulatif charges et produits année 2006

DEPENSES					
Postes budgétaires	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
Conception, suivi, évaluation et aménagement du dispositif	200	6514			
Mise à disposition Plate-forme FOAD					
Développement informatique, couplage avec l'annuaire académique					
Formation des tuteurs		500			
Accompagnement des apprenants	3146	102486			
TOTAL	3146	109500			109500 €
RECETTES					
Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
DIFOR	650	21170		3000	
Autres services					
État					
Europe : FSE Objectif 3					
TOTAL RECETTES	650	21170		0	21170 €



ANNEE CIVILE 2007

Poursuite de la troisième étape du dispositif pour 1600 apprenants

Tableau récapitulatif charges et produits année 2007

DEPENSES					
Postes budgétaires	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
Conception, suivi, évaluation et aménagement du dispositif	200	6514			
Mise à disposition Plate-forme FOAD				1500	
Développement informatique, couplage avec l'annuaire académique				1500	
Formation des tuteurs		500			
Accompagnement des apprenants	2986	97275			
TOTAL	3186	104289		3000	104289 €
RECETTES					
Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	HSE	Soit en €	HSE	euros	
DIFOR	650	21170			
Autres services					
État					
Europe : FSE Objectif 3					
TOTAL RECETTES	650	21170		0	21170 €



B2i@dultes

**Former et certifier les personnels au B2i Adultes
par un dispositif d'accompagnement à distance**



Sommaire

1	Un Enjeu.....	81
2	Un Constat	81
3	Qui former, qui certifier ?.....	81
3.1	Des compétences inégales.....	81
3.2	Une certification	82
3.3	Un public prioritaire	82
4	Quelles modalités de formation retenir ?	82
4.1	Un contexte de massification	82
4.2	Les avantages d'un dispositif de formation à distance	83
4.3	Choix de l'outil	83
4.4	B2i / C2i ?	84
5	Conception du dispositif	84
5.1	Tout distant ou système hybride ?	84
5.2	Importance du tutorat	84
5.3	Certification en ligne.....	84
6	Les aspects financiers.....	86
6.1	Déplacement des coûts	86
6.2	Des frais d'investissement minimales pour le projet B2i@adultes	86
6.3	Au bénéfice de moyens humains	86
6.4	Le projet B2i@adultes peut-il bénéficier d'un financement européen ?	86
6.4.1	<i>Le Fonds Social Européen (FSE)</i>	<i>86</i>
6.4.2	<i>Autres recherches de financement :</i>	<i>87</i>
7	Quelles difficultés prévisibles ?	88

7.1	Sur le plan humain	88
7.2	Sur le plan pédagogique.....	88
7.3	Sur le plan technique.....	89
8	Quels partenaires, quels rôles et quelles formations préliminaires pour la mise en œuvre ?.....	89
9	Communication.....	89
10	Évaluation.....	89
11	Planning	89
12	GLOSSAIRE.....	90
13	ANNEXES	93
13.1	ANNEXE 1	93
13.2	ANNEXE 2	94
13.3	ANNEXE 3	96
13.4	ANNEXE 4	98
13.4.1	<i>Au niveau européen</i>	<i>98</i>
13.4.1.1	Priorité à la qualité	98
13.4.1.2	Incitation à l'usage des TICE	98
13.4.1.3	L'enseignant pointé du doigt.....	98
13.4.2	<i>Au niveau national</i>	<i>99</i>
13.4.2.1	Une évolution rapide	99
13.4.2.2	Une politique volontariste.....	99
13.4.3	<i>Directives pour les collègues.....</i>	<i>100</i>
13.4.4	<i>Le brevet informatique et internet (B2i)</i>	<i>100</i>
13.4.5	<i>Le cartable électronique</i>	<i>100</i>
13.4.6	<i>Le cartable électronique bisontin</i>	<i>102</i>
13.4.7	<i>L'Espace Numérique des Savoirs.....</i>	<i>102</i>
13.4.8	<i>Au niveau académique</i>	<i>104</i>
13.4.9	<i>Au niveau départemental : l'exemple du Doubs</i>	<i>105</i>

1 Un Enjeu

« Du fait de la forte inégalité d'accès des enfants et des adolescents à une utilisation courante de l'informatique et parce qu'il est du rôle de l'école de corriger cette inégalité », la note de service n° 2000-206 du 16 octobre 2000, qui instaure un brevet informatique et internet (B2i – annexe 1), définit ainsi l'enjeu pour l'éducation nationale : « dispenser à chaque futur citoyen la formation, qui à terme, le mettra à même de faire des technologies de l'information et de la communication une utilisation raisonnée, de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés, de faire preuve d'esprit critique face aux résultats de ces traitements, et d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces utilisations. »

Ce qui est vrai pour les élèves l'est tout autant pour les adultes et encore plus particulièrement pour les personnels enseignants, eux-mêmes chargés de délivrer le B2i aux élèves.

2 Un Constat

Cette place importante tenue par les nouvelles technologies dans la vie des sociétés modernes et en particulier dans les activités éducatives est affichée dans les objectifs institutionnels à tous les niveaux comme une priorité ayant des conséquences économiques, socioculturels, scientifiques et pédagogiques (annexe 4 : contexte).

L'équipement informatique des établissements scolaires et leur accès à l'internet atteint désormais un niveau suffisant pour permettre une utilisation quasiment banalisée des TIC.

Les pratiques pédagogiques des enseignants recourent de plus en plus largement à l'utilisation d'outils informatiques et ceci grâce en particulier au développement et à la prise en main de logiciels disciplinaires toujours plus nombreux et aux formations techniques et pédagogiques offertes au cours des dix dernières années.

Pour autant, il semble qu'il existe encore un important déficit de formation des enseignants dans le domaine informatique, et parmi les enseignants les mieux formés, beaucoup, incertains de l'étendue de leurs propres connaissances, expriment une absence de confiance dans leur maîtrise des compétences concernant les TIC.

3 Qui former, qui certifier ?

Assurément des milliers de personnels et notamment d'enseignants de l'académie de Besançon sont concernés à différents titres et à différents niveaux par l'accès à un dispositif de formation et de certification aux TIC.

3.1 Des compétences inégales

Une proportion non négligeable de professeurs (quelles que soient les estimations sur ce point, variables d'un établissement à un autre) possède déjà des compétences étendues en matière de TIC ou de TICE. Ils pourront être intéressés par l'obtention d'une certification adulte pour eux-mêmes et une reconnaissance institutionnelle.

Une autre fraction possède une partie des compétences acquises dans une utilisation personnelle privée ou de préparation et de valorisation de cours, mais hésite à passer à une utilisation professionnelle avec les élèves.

Enfin, un troisième groupe d'enseignants ne possède pas ou peu de compétences informatiques. Il y a donc nécessité d'une formation plus tutorée s'efforçant de faire le lien avec des usages pédagogiques banalisés.

3.2 Une certification

Ces deux derniers groupes sont également intéressés par l'obtention d'une certification et d'une reconnaissance institutionnelle, éléments non négligeables dans la perception individuelle de la maîtrise de compétences.

A noter d'ailleurs qu'il s'agirait de la seule formation continue autre que les préparations aux concours délivrant à un aussi grand nombre une validation.

3.3 Un public prioritaire

L'objectif principal est d'élever le niveau des compétences TIC de l'ensemble des personnels, enseignants bien sûr mais également non-enseignants.

Dans une première étape, cette formation peut être avant tout destinée à l'ensemble des professeurs de collège chargés désormais de la certification du B2i élèves ("En étant validé, je peux valider les élèves").

Dans une étape ultérieure, **l'extension** pourra se faire avec les autres enseignants du premier et du second degrés, les personnels d'encadrement et les ATOSS.

4 Quelles modalités de formation retenir ?

4.1 Un contexte de massification

Répondre à un besoin de formation de masse est impensable dans le cadre de formations présentiels. Les raisons en sont à la fois économiques, techniques, financières et organisationnelles.

L'outil Internet implanté partout peut aider à résoudre cette problématique. Les enseignants constituent d'ailleurs la catégorie professionnelle la mieux auto équipée et pourtant celle qui en a fait jusque là un usage professionnel limité (Insee, 1998).

Dans ce contexte de massification souhaitée, **il apparaît pertinent de mettre en place un dispositif de formation à distance**, réponse possible aux besoins autant en terme de coût qu'en terme d'efficacité, du fait des nouveaux outils de formation.

4.2 Les avantages d'un dispositif de formation à distance

La formation à distance offre une réponse aux questions d'accessibilité aux lieux d'enseignement, que ce soit pour des raisons géographiques, techniques ou humaines. La formation à distance, parce qu'elle n'immobilise pas trop les ressources du lieu de travail, offre des perspectives intéressantes de solutions.

Elle permet d'assouplir l'organisation, au moins du côté de l'apprenant qui n'est plus contraint par une unité de lieu de temps et d'action trop lourde. Elle permet de gérer les particularités sans obliger à se fondre dans un moule unique. De par son mode de fonctionnement, la formation à distance met en avant l'idée de l'individualisation du parcours de formation.

Elle est aujourd'hui un lieu important d'expérimentation et d'innovation pédagogique et offre une approche renouvelée de l'acte de formation. Vu l'évolution des connaissances et dans le contexte de formation tout au long de la vie, les gens devront de plus en plus être autonomes pour acquérir leurs savoirs et savoir-faire avec l'aide de formateurs-tuteurs.

4.3 Choix de l'outil

C'est le réseau des Greta qui est chargé de l'évaluation des capacités pour l'obtention du Brevet Informatique et Internet pour adultes, attestation délivrée par le président du Greta au nom de l'Éducation nationale. Or nous avons l'opportunité d'un **outil proposé par le Greta de Besançon**. Cette plate-forme de formation, réalisée pour les réseaux GRETA dans douze académies, permet les apprentissages nécessaires (annexe 2 : référentiel B2i FC-GRETA). Comme tout outil elle ne se suffit pas à elle-même. **L'organisme de formation devra réfléchir aux principes de sa mise en œuvre et plus précisément à l'accompagnement pédagogique et technique des apprenants et aux questions concernant les échanges et la mutualisation.**

Certes quelques académies qui n'ont pas bénéficié des mêmes avantages de proximité ont effectué d'autres choix. Par exemple, les collègues de la DIFOR (appelée DRH) de Clermont-Ferrand ont acheté une plate-forme de formation à distance pour gérer le B2i Adultes sur leur Académie très rurale et montagnaise. De nombreux collèges ont en effet cent élèves, quelques-uns cinquante ! Ils réalisent aussi toutes les formations bureautique à distance avec la plate-forme "Progression".

Mais le partenariat en train de s'élaborer autour de la plate-forme Gret@net nous paraît judicieux, d'autant que la possibilité de développer des contenus complémentaires spécifiques à nos besoins est d'ores et déjà acquise.

4.4 B2i / C2i ?

Est-il opportun de monter une formation B2i-adultes alors qu'une expérimentation concurrentielle débute cette année au niveau des universités et des IUFM ? Le Certificat Informatique et Internet – ou C2i – validera en effet les compétences des étudiants en matière de maniement des TIC. Pour l'heure, cinq IUFM, dont Besançon, expérimenteront le niveau 1 en deuxième année. Mais à terme le C2i niveau 1 sera passé par tous les étudiants avant la fin de leur licence, donc avant l'entrée à l'IUFM. Ce n'est pas avant plusieurs années que les futurs enseignants seront titulaires de ce C2i.

La réflexion montre que cette expérimentation ne remet pas en cause le montage du projet DIFOR et la nécessité d'accompagner les personnels actuels dans l'acquisition des compétences indispensables sans plus attendre. La certification C2i pourra certainement être proposée ainsi comme prolongement au B2i.

5 Conception du dispositif

5.1 Tout distant ou système hybride ?

Les tentatives de tout distant effectuées jusque là par divers organismes et entreprises ont souvent été des échecs. Une partie en présentiel est nécessaire. L'organisation de celle-ci est envisagée autour des animateurs TICE dans les établissements afin d'impliquer le plus de gens possible. Il pourrait être fait appel aux animateurs pour aider à la mise en route mais aussi pour de la formation en présentiel dans l'établissement (une fois par trimestre) s'ils ne sont pas totalement accaparés par les très nombreuses autres tâches. Cela ne pourra se faire qu'avec leur assentiment. Cela pose évidemment la question de leur rémunération. Un tel dispositif d'appui sur une personne relais dans chaque établissement pourrait dynamiser des équipes capables de certifier le B2i élèves et d'utiliser les TIC dans des usages professionnels.

5.2 Importance du tutorat

La réflexion devra porter sur la façon d'organiser le tutorat (téléphone, messagerie, plate-forme Gret@net, via les animateurs TICE en établissement, etc.). Cette question du recours aux animateurs TICE touche au partenariat avec le CATICE.

5.3 Certification en ligne

Les tests d'évaluation seront effectués en ligne. Les modalités de la formation permettront en effet une identification suffisamment fiable. Les formateurs pourront ainsi être habilités à délivrer la certification B2i adultes au nom du Président du Greta.

6 Les aspects financiers

6.1 Déplacement des coûts

L'économie des systèmes de formation à distance doit être examinée avec soin. Le temps d'investissement et le temps de rentabilisation sont généralement beaucoup plus longs que dans des dispositifs de formation traditionnels. Préparer les outils, les diffuser ne peut s'envisager que dans une stratégie pluriannuelle touchant de nombreux publics sans avoir à reprendre en permanence les investissements initiaux. Il y a donc déplacement des dépenses d'investissement et de fonctionnement.

6.2 Des frais d'investissement minimales pour le projet B2i@adultes

L'utilisation de la plate-forme Gret@net permettra d'utiliser des modules existants mais nécessitera néanmoins une amélioration de quelques contenus pour une adaptation au monde enseignant.

L'acquisition de celle-ci se fera pour une somme très modeste (moins de 1500 euros) au regard de ce qui se pratique habituellement (de 6 à 10 fois plus), grâce à la mutualisation des coûts déjà réalisée et grâce à un partenariat de proximité dans la même institution (DIFOR et DAFCO de l'académie de Besançon).

6.3 Au bénéfice de moyens humains

La nécessité d'un tutorat pour l'accompagnement des apprenants, gage d'efficacité, devra se faire dans la recherche d'un équilibre entre les contraintes financières et les conditions de la réussite des apprentissages.

Le principe d'organisation à frais constants peut être maintenu. Les économies réalisées sur les déplacements et les repas dans le cadre des formations en présentiel organisées académiquement pourront être réinvesties pour organiser les regroupements en présentiel dans les établissements.

Le potentiel des heures actuellement disponibles au niveau des formateurs TIC pourrait être investi dans l'accompagnement distant des stagiaires et suffirait à couvrir les besoins d'un tutorat synchrone et asynchrone.

6.4 Le projet B2i@adultes peut-il bénéficier d'un financement européen ?

6.4.1 Le Fonds Social Européen (FSE)

Parmi les différents fonds existants, le Fonds social européen (FSE) est centré sur la formation, la qualification professionnelle et la promotion de l'emploi. Le Fonds Social Européen est un instrument financier de valorisation des politiques publiques existantes au niveau national, régional et local. A ce titre le FSE, volet social de la politique européenne, soutient depuis 1989 les politiques du Conseil régional de Franche-Comté,

dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'apprentissage, tant en milieu urbain que rural.

Satisfaire aux conditions d'éligibilité

Le financement du projet **B2i@adultes** s'inscrit dans l'objectif 3 du Fonds Social Européen. Ce dernier a pour mission de "soutenir l'adaptation et la modernisation des politiques et systèmes d'éducation, de formation et d'emploi". Il représentait en 2002 12,3% du budget global des fonds structurels, soit 23,9 milliards d'euros dont 4,714 milliards d'euros pour la France. Au titre du nouvel objectif 3, la Franche-Comté bénéficie d'une enveloppe annuelle de 64 millions de francs par an.

Le projet **B2i@adultes** s'inscrit pleinement parmi les axes retenus pour cet objectif et en particulier dans les mesures 4 et 5 de l'axe 3- "Éducation et formation tout au long de la vie.

« Mesure 4 - faciliter le passage de l'école au travail

4.3 Soutenir l'amélioration de la qualité des formations.

Mesure 5 - Améliorer l'information, l'orientation et l'individualisation des formations, notamment grâce aux NTIC et développer l'accès à la validation.

5.1 Améliorer l'information, l'orientation et l'individualisation des formations grâce aux NTIC. »

Quelle somme peut-on obtenir ?

Le FSE peut financer entre 40% et 50% des dépenses de fonctionnement (rémunération, frais pédagogiques, frais de déplacement et de séjour, coûts d'amortissement des équipements durant le temps d'utilisation).

6.4.2 Autres recherches de financement :

Le programme communautaire **SOCRATES** (2000-2006) a pour objectif, à travers le co-financement de projets, de renforcer la qualité de l'éducation et de la formation initiale et de développer la coopération entre établissements au niveau européen. SOCRATES comprend, notamment, les actions COMENIUS, ERASMUS, GRUNDTVIG, LINGUA et MINERVA. La Communauté Européenne encourage les innovations dans l'élaboration de pratiques et de matériel pédagogique, encourage l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de l'éducation. Ainsi l'action **MINERVA** fait partie du programme communautaire SOCRATES (2000-2006). Elle vise à promouvoir les partenariats dans les domaines de l'enseignement ouvert à distance (EOD) et de l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) en vue de sensibiliser le public et de favoriser l'utilisation de ces outils pédagogiques.

Le projet **B2i@adultes** correspond bien aux trois objectifs de MINERVA :

- *"Sensibiliser les enseignants, les apprenants, les décideurs et le grand public aux répercussions des nouvelles technologies sur l'éducation .*
- *Veiller à une bonne prise en compte de la dimension pédagogique en matière d'élaboration de productions sur les T.I.C.*
- *Promouvoir l'accès aux méthodes et aux ressources pédagogiques ayant fait l'objet d'une amélioration récente."*

Cependant malgré son côté novateur pour stimuler la qualité de l'éducation, le projet **B2i@adultes** ne sera peut-être pas éligible parce qu'il n'a pas une couverture transnationale.

7 Quelles difficultés prévisibles ?

7.1 Sur le plan humain

Ce projet B2i adultes vient bousculer la représentation dominante de la formation dans sa forme scolaire habituelle. La proposition d'introduire une part très importante de distant dans la formation avec accompagnement tutoré paraît intéressante alors que les dispositifs actuels de formation renoncent au tout à distance ou au tout en présence et s'orientent vers une imbrication de plus en plus grande entre l'enseignement traditionnel et de nouvelles modalités de formation, intégrant progressivement la mise à distance dans les dispositifs de formation en présentiel ?

Il sera nécessaire de bien présenter les avantages des modalités de cette formation afin de compenser également les représentations négatives accumulées : B2i considéré comme un gadget par certains professeurs, travail supplémentaire de formation personnelle pour ensuite accomplir une tâche de certification. Le volet diplômant sera-t-il suffisant pour compenser cela ? C'est en effet la première fois dans la formation continue des personnels qu'une telle validation diplômante est envisagée. La certification sera effectuée sous la responsabilité du GRETA, gage de validité pour les apprenants. Les chefs d'établissement devront également être convaincus de l'importance de cette formation et en favoriser l'accès à leurs enseignants.

7.2 Sur le plan pédagogique

Il s'agit aussi de raisonner en terme de parcours à rendre possible pour des apprenants. Pour cela, deux compétences sont à développer : l'autoformation et la collaboration. L'autoformation, différente de l'autodidaxie, suppose de la part du participant la maîtrise de son projet de formation et la maîtrise des outils méthodologiques. La collaboration est rendue nécessaire par l'isolement partiel et par les outils collaboratifs qui sont mis à disposition des participants. Ainsi la possibilité d'échanger entre participants et/ou formateurs permet de réintroduire les interactions du présentiel dans la situation vécue à distance. De plus, la structuration pédagogique

de chaque module (descriptif, objectifs, pratique, évaluation) devrait rassurer tout autant les formateurs que les stagiaires.

7.3 Sur le plan technique

La plate-forme Gret@net doit être capable de supporter une montée en charge du dispositif. Nous sommes dans l'attente de réponses aux questions posées au GRETA concernant les possibilités propres au "moteur" de la plate-forme. L'interaction avec l'annuaire académique sera nécessaire pour faciliter l'inscription des stagiaires. Il est raisonnable également d'envisager que l'ensemble des autres formations puisse prendre appui sur cette plate-forme.

8 Quels partenaires, quels rôles et quelles formations préliminaires pour la mise en œuvre ?

Ce projet concerne de nombreux partenaires : CTICE, CATICE, DAFCO, formateurs, Correspondants informatique, Chefs d'établissement, CDI...

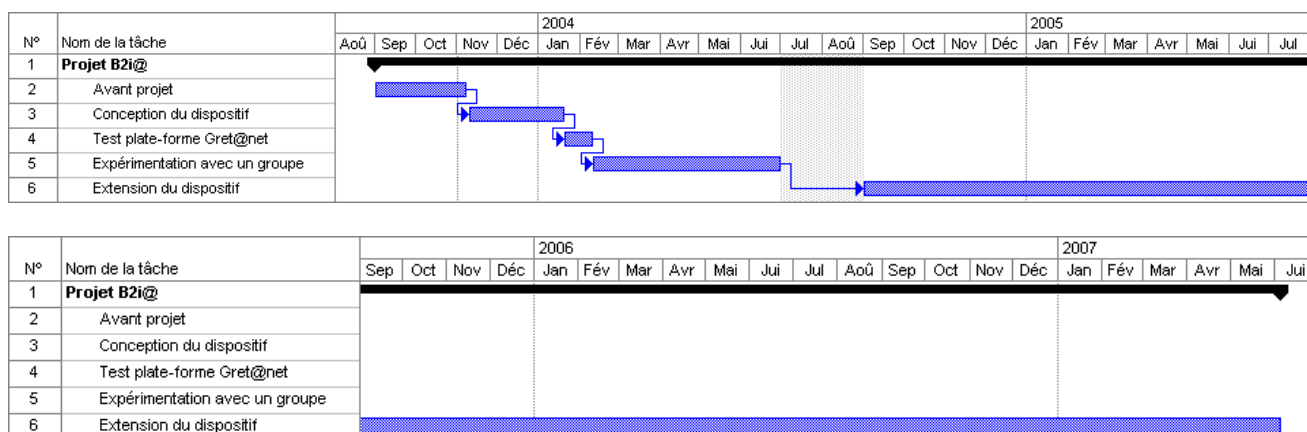
9 Communication

Au stade d'initialisation du projet, la présentation de l'équipe restreinte constituée a eu lieu le 26 septembre 2003 à l'interne de la DIFOR auprès de l'ensemble des conseillers en formation par la direction. La communication étant un des facteurs de succès d'un projet, nous transmettrons régulièrement l'information sur l'état d'avancement du projet à toutes les personnes concernées (décideurs, partenaires, utilisateurs, équipe de projet élargie).

10 Évaluation

Une évaluation du dispositif sera effectuée après la phase d'expérimentation avec un premier groupe d'apprenants, ainsi qu'à chaque étape de la montée en puissance du dispositif. Cela permettra les ajustements ou les adaptations nécessaires.

11 Planning



12 GLOSSAIRE

- Accompagnement

Fait de suivre une personne, de cheminer avec elle durant une certaine période afin d'échanger à propos de son action, d'y réfléchir ensemble, d'imaginer les ajustements nécessaires, de prendre du recul, de tirer des enseignements.

- Apprenant

Ce terme est utilisé préférentiellement à ceux de "stagiaire", "élève", "formé", etc. qui tendent à assigner un statut plutôt qu'un rôle, une position passive plutôt qu'active aux participants à la formation. L'apprenant est acteur de la formation et il est apprenant lorsque la formation est centrée sur la personne en situation d'apprentissage plutôt que sur un programme d'enseignement.

L'apprenant est aussi défini comme une personne suivant une formation "en ligne". En fonction des droits qui lui sont octroyés sur une plate-forme donnée, l'apprenant accède à un certain nombre de formations.

- Autoformation

L'autoformation est un mode d'apprentissage individuel permettant à un apprenant de se former à son rythme en utilisant des ressources créées à cet effet. Cette notion correspond à une approche de la formation dans laquelle l'apprenant exerce le contrôle principal sur les choix et les objectifs de son apprentissage (Carré, 1992 : p 91). Elle suppose en effet une organisation de la formation centrée sur l'apprenant, mais aussi une vision de l'apprenant capable de gérer son apprentissage de façon autonome.

- Autoformation tutorée

L'autoformation est dite "tutorée" dès lors qu'une médiation humaine est incluse dans le dispositif de formation.

- Collecticiel ou Groupware

Un collecticiel est un logiciel qui assiste un groupe d'utilisateurs à la réalisation d'un projet commun. Les membres du groupe collaborent à distance, soit au même moment (activité synchrone), soit à des moments différents (activité asynchrone).

- Enseignement en présentiel

Enseignement où les élèves et les enseignants sont présents physiquement au même lieu.

- Formation asynchrone

L'échange avec les autres apprenants ou avec les tuteurs s'effectue via des modes de communication ne nécessitant pas une communication simultanée. Il peut s'agir de

forums de discussion ou bien encore de l'échange de courriels. Par ailleurs, ce mode de formation repose souvent sur un apprentissage dit "auto-dirigé" avec des cours, des exercices et des évaluations automatisées, impliquant une certaine autonomie de l'apprenant.

- Formation synchrone

Mode de transmission d'informations en direct : téléphone, visioconférence, Chat...

- Grain pédagogique

Un parcours pédagogique est divisé en différentes parties : modules, leçons, topics, thèmes, domaines... Le grain pédagogique est le nom générique pour désigner la plus petite unité pédagogique.

- Individualisation de la formation

L'individualisation de la formation s'inscrit dans une démarche générale de recherche d'adaptation du système de formation aux besoins de l'apprenant. Plus précisément, l'individualisation désigne la possibilité pour des apprenants, à partir d'un dispositif de positionnement à l'entrée, d'effectuer des parcours d'apprentissage différents selon leurs besoins et leurs objectifs personnels. Il s'agit notamment de pouvoir progresser à son propre rythme et de pouvoir éviter de travailler sur des compétences déjà acquises.

- Intranet

Réseau local isolé (par exemple un réseau dans une entreprise ou un établissement scolaire) qui utilise les outils de communication propres à Internet.

- Module de formation

Un module rassemble un ensemble de capacités nécessaires pour exercer une activité.

- Multimédia

Le terme est utilisé pour représenter un ensemble de médias - textes, images, sons, etc.- numérisés, concentrés par un micro-ordinateur, de préférence communiquant sur un réseau, et reliés par les liens de type hypertexte. Ce terme ne désigne pas seulement le cédérom, qui est un support multimédia parmi d'autres.

- Parcours de formation

Ce terme désigne le suivi des comportements et résultats des apprenants. Il comprend le suivi des modules effectués, le temps passé, le nombre de fois où l'apprenant a sollicité un tuteur, les résultats aux tests. Il permet dans certains cas de personnaliser le déroulement de la formation en vue d'adapter le programme aux progrès effectués par l'apprenant.

- Plate-forme FOAD

Une plate-forme pour la formation ouverte et à distance est un logiciel qui assiste la conduite des formations ouvertes et à distance. Ce type de logiciel regroupe les outils nécessaires aux trois principaux utilisateurs - formateur, apprenant, administrateur - d'un dispositif qui a pour premières finalités la consultation à distance de contenus pédagogiques, l'individualisation de l'apprentissage et le télé tutorat.

- Positionnement

A la base d'un processus d'individualisation de la formation, on parle de positionnement pour ce qui concerne l'évaluation des capacités et des besoins à l'entrée en formation, en relation avec l'offre de formation proposée et le projet personnel de l'apprenant.

- Ressources pédagogiques

Ensemble des ressources utilisées pour soutenir les activités d'apprentissage (apport de connaissances, entraînement, études de cas, tests) pouvant comprendre des "livres électroniques", mais aussi des programmes de simulation, des fichiers de tableur ou des outils spécifiques à l'apprentissage envisagé.

- **TIC** : abréviation de « technologies de l'information et de la communication »
- **TICE** : abréviation de « technologies de l'information et de la communication pour l'éducation » ou « pour l'enseignement »
- Travail collaboratif

Travail à deux ou à plusieurs à distance avec des outils logiciels en réseau permettant une interaction entre des personnes généralement à distance pour co-produire un même objet ou résultat. Ces outils offrent la possibilité d'écrire à deux ou plusieurs sur le même document.

- Tutorat

Mode d'enseignement dans lequel l'enseignant est chargé de suivre l'individu en formation, de le guider dans des processus d'apprentissage et d'enseignement personnalisés.

13 ANNEXES

13.1 ANNEXE 1

LE B2I ELEVES

Le brevet informatique et internet (B2i) comporte un premier niveau validé au cours de la scolarité effectuée à l'école primaire et un deuxième niveau validé au collège ou en classe de seconde des lycées d'enseignement général et technologique.

Le B2i n'est pas un diplôme. C'est une attestation de maîtrise d'un ensemble de compétences significatives du domaine des technologies de l'information et de la communication que tous les élèves doivent acquérir dans le cadre des activités ordinaires des disciplines enseignées.

Les modalités de vérification des compétences⁹⁶ (feuille de position B2i qui suit l'élève jusqu'à l'obtention du brevet informatique et internet) imposent des contextes variés, où les élèves recourent, en fonction de besoins réels, à l'usage des TIC.

Le B2i est délivré par le directeur de l'école, au vu des décisions du conseil de cycle, ou par le principal du collège sur proposition de l'équipe pédagogique de l'ensemble des professeurs de la classe.

La somme des compétences attendues à chacun des deux niveaux constitue le bagage minimum que tout élève doit acquérir au cours de sa scolarité à l'école ou au collège.

L'attribution du B2i à un élève est le résultat d'une mise en œuvre variée et réussie des TIC dans des disciplines différentes. Elle suppose donc une large utilisation pédagogique des TIC dans l'enseignement. Mais compte tenu des compétences validées par le B2i, cette utilisation doit s'appuyer sur une technique et une pratique informatiques parfaitement maîtrisées.

⁹⁶ Les compétences attendues sont les suivantes :

au niveau 1 :

maîtriser les premières bases de la technologie informatique

adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques

produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte

chercher se documenter au moyen d'un produit multimédia (cédérom, dévédérom, site Internet, base de données de la BCD ou du CDI)

communiquer au moyen d'une messagerie électronique.

au niveau 2 :

organiser des traitements numériques à l'aide d'un tableur

produire, créer et exploiter un document

s'informer et se documenter

organiser des informations

communiquer au moyen d'une messagerie électronique

RÉFÉRENTIEL B2i FC-GRETA

Le référentiel du B2i FC-GRETA est composé de huit domaines dont les cinq premiers sont obligatoires pour la validation du brevet :

les connaissances de base dans l'utilisation des technologies d'information et de communication

Ce sont les éléments fondamentaux qui permettent à l'utilisateur de gérer son ordinateur et les ressources dont il aura besoin.

- la citoyenneté et les technologies de l'information et de la communication

Si ce domaine ne semble pas être une priorité, il deviendra vite une nécessité dès que l'utilisateur travaillera avec des documents qui ne lui appartiennent pas et particulièrement dans un travail sur les réseaux (réseau local ou Internet).

- le traitement de texte

C'est l'application qui donnera le plus de satisfaction aux débutants, tant dans les résultats qu'elle procure que dans les apprentissages de savoir-faire qu'elle induit.

- la messagerie électronique

Même si dans un premier temps ce n'est pas un outil incontournable, l'utilisateur verra vite l'intérêt de la messagerie électronique dès qu'il manipulera avec suffisamment d'aisance les fichiers. Ce sera sans doute l'outil de communication de notre institution d'ici quelques années.

- la toile (le "web")

Au même titre que le traitement de texte, c'est une application à la portée des débutants qui séduit très vite par la richesse des services rendus. Il deviendra rapidement pour l'utilisateur le support de base de la formation à distance.

Les trois domaines suivants sont optionnels parce qu'ils ne sont pas indispensables pour l'ensemble des utilisateurs.

- le tableur
- la présentation assistée par ordinateur
- les bases de données

La maîtrise même incomplète des cinq domaines de base permettra à l'enseignant d'envisager des utilisations pédagogiques en classe sans appréhension. Elle permettra aussi de participer à la validation du B2i élève en toute sérénité.

La délivrance du brevet ne semble pas une nécessité pour les enseignants mais elle peut être une motivation non négligeable pour certains, dans un système de formation continue où rien ne fait l'objet d'une valorisation.

La durée de formation prévue par le GRETA peut être considérée comme une évaluation moyenne. Elle dépendra essentiellement de l'apprenant (acquis initiaux, adaptation aux méthodes et aux contenus, conditions de travail). On peut donc envisager 10 heures de connaissances de base, 8 heures de traitement de texte (document simple) et 7 heures sur l'Internet ce qui représente une formation de 25 heures au bout de laquelle l'enseignant a acquis une certaine autonomie qui doit lui permettre d'aborder les TICE. Cette formation de base est l'équivalent de ce qui est proposé dans le PAF en stage académique en présentiel sous le titre de « Initiation à l'informatique à travers un traitement de texte » et « Initiation à l'informatique à travers l'utilisation de l'Internet »

Une deuxième tranche de 7 heures sur citoyenneté et TIC, 16 heures sur traitement de texte (document élaboré) et 7 heures sur messagerie représente une nouvelle formation de 30 heures qui peut être envisagée la même année que la précédente en fonction des disponibilités de l'enseignant.

L'étude de ces domaines de base représente 55 heures de travail, soit environ 2 heures par semaine.

Formation Ouverte et A Distance (FOAD)

Définition FOAD (DGEFP - 2001)

Une formation ouverte et à distance est un dispositif de formation organisé en fonction de besoins individuels ou collectifs. Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance. Elle n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent d'un formateur.

Les différentes appellations

Jusqu'à un passé récent les adjectifs "open" et "**ouvert/e**" avaient dans le domaine de la formation, des interprétations bien différentes en France et en Grande-Bretagne. Dans ce dernier pays le qualificatif "open" caractérise souvent des formations qui sont accessibles à un public n'ayant pas nécessairement au départ les diplômes requis. C'est alors un système de validation des acquis qui permet d'établir des équivalences. En France l'adjectif "ouvert" dans l'expression **FOAD** indiquait que la formation pouvait comprendre des parties en présentiel et des parties à distance, ce qui en anglais est mieux rendu par l'adjectif "flexible". Mais aujourd'hui, avec la généralisation de la **FAD** et donc avec l'élargissement de son public et de ses dispositifs de formation, toutes les interprétations se rencontrent en France. De plus, on rencontre également le sigle **FFOD** (abrév. De "formation flexible, ouverte et à distance") pour caractériser un dispositif de formation qui serait en plus individualisé et modulaire.

Selon l'UNESCO, les formations ouvertes sont caractérisées par "une liberté d'accès aux ressources pédagogiques mises à disposition de l'apprenant, sans aucune restriction, à savoir : absence de conditions d'admission, itinéraire et rythme de formation choisi par l'apprenant selon sa disponibilité et conclusion d'un contrat entre l'apprenant et l'institution".

Caractéristiques d'une FOAD

- - séparation spatiale, temporelle des acteurs, partielle (P) ou totale (T) ;
- - ressources pédagogiques médiatisées (P ou T) ;
- - interactions médiatisées (P ou T) ;
- - existence d'un environnement technologique virtuel ;
- - existence d'un réseau humain .

La FOAD : souplesse, ouverture, adaptation

Renouvellement radical de la conception des dispositifs ou actions de formation

- au niveau micro : les acteurs, leurs fonctions, rôles, activités ;
- au niveau méso : le dispositif, sa régularité, son adaptation, son évolution ;
- au niveau macro : l'organisation, l'entreprise, son environnement.

La FOAD, c'est aussi

- la rigueur sans rigidité ;
- un mode de travail plus organisé et rationnel ;
- l'explicitation des consignes ;
- l'intentionnalité des actions.

Les domaines concernés par la FOAD

- pédagogique et didactique ;
- organisationnel ;
- technologique ;
- humain ;
- économique, juridique ;
- réglementaire.



UN CONTEXTE INCITATIF

13.4.1 Au niveau européen

13.4.1.1 Priorité à la qualité

Dans tous les pays membres de l'Union Européenne, la qualité de l'éducation et de la formation est une question qui revêt la plus haute priorité politique. C'est le principal objectif des actions du programme d'action communautaire SOCRATES bien connu. Parmi les 16 indicateurs en matière de qualité de l'éducation scolaire retenus par la Commission européenne et destinés à faciliter l'évaluation des systèmes au niveau national figure en quatrième position celui des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Un large consensus se dégage dans l'ensemble des pays européens quant à l'importance des nouvelles technologies. En plus de l'impact qu'elles exercent sur le présent, les technologies de l'information et de la communication affecteront aussi, et encore plus, l'avenir des sociétés humaines. Elles ont des effets de plus en plus rapides sur notre façon d'apprendre, de vivre, de travailler, de consommer, de nous exprimer et de nous divertir.

L'apprentissage sera inopérant si les enseignants n'établissent pas des liens cohérents entre l'apprentissage au sein de l'école et en dehors de l'école ou s'ils n'exploitent pas le vaste potentiel des nouveaux médias multi-sensoriels et interactifs. (*Commission européenne, 2000 : p 21*)

13.4.1.2 Incitation à l'usage des TICE

Dans le Mémoire européen sur l'éducation et la formation tout au long de la vie l'accent est mis sur le fait que la construction de "l'Europe de la connaissance" doit passer par :

- - le développement de nouvelles méthodes alternatives d'apprentissage ;
- - le développement des technologies éducatives multimédia ;
- - la maîtrise de l'Internet par tous les publics.

13.4.1.3 L'enseignant pointé du doigt

L'incitation de la Commission européenne est très forte pour une utilisation des TIC comme matière à part entière et outil au service des autres disciplines tout en mettant l'accent sur quelques interrogations de fond, parmi lesquelles la question des compétences des enseignants.

L'un des obstacles au développement des compétences des élèves liées aux TIC réside dans l'absence de compétences chez les enseignants ou leur résistance à l'utilisation des TIC, y voyant une menace pour leur emploi. Comment former les

enseignants de toutes les disciplines aux compétences susceptibles de les aider à mobiliser les TIC en vue d'améliorer leur enseignement ? (*Commission européenne, 2000 : p 22*)

13.4.2 Au niveau national

13.4.2.1 Une évolution rapide

La rapide évolution des technologies de l'information et de la communication a engendré au cours de ces dernières années une progression notable des applications disponibles dans la vie courante et dans la vie professionnelle. Toute personne est aujourd'hui concernée par l'usage, désormais banalisé, d'outils informatiques.

13.4.2.2 Une politique volontariste

Les temps changent

Depuis déjà trente ans, les politiques publiques se préoccupent de faire entrer l'informatique dans les établissements scolaires, avec plus ou moins de bonheur. Dans les années 70, une soixantaine de lycées seulement sont équipés de mini-ordinateurs. En 1985, un vaste « Plan informatique pour tous » (IPT) est lancé, mais les matériels français sélectionnés s'avèrent peu performants, laissant un sentiment d'échec et de gaspillage. Cependant depuis les années 90, la pratique des TIC se généralise dans la société, et dans les établissements. Le parc informatique se modernise progressivement.

L'affichage politique et médiatique

Lors des trois derniers Salons de l'éducation, la place écrasante occupée par les nouvelles technologies témoignait de l'enjeu de société que représente l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les systèmes éducatifs.

Depuis quelques années, en effet, le Ministère de l'Éducation nationale mène une politique volontariste visant à développer l'usage des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement (TICE). Les objectifs affichés concernent la maîtrise par l'élève et l'étudiant d'un environnement technique, culturel et économique dans lequel ces nouvelles technologies sont de plus en plus présentes ainsi que la diversification des formes d'apprentissage. Pour atteindre ces objectifs, un Plan d'Action Gouvernemental pour la Société de l'Information (PAGSI) s'est déroulé sur cinq ans depuis août 1997.

L'Éducation nationale contribue naturellement à ce projet gouvernemental d'une société de l'information pour tous qui nécessite un effort éducatif ambitieux.

Une progression des équipements

C'est à grand renfort d'annonces notamment dans la progression des équipements et des taux de connexion des établissements à Internet que se manifeste cette volonté de faire entrer les nouvelles technologies dans l'enseignement. Ainsi, par exemple, le nombre d'élèves par micro-ordinateur a évolué ainsi de 1997 à 2002 :

- au lycée, de 12 élèves par ordinateur à 6 élèves par ordinateur ;
- au collège, de 26 élèves par ordinateur à 14 élèves par ordinateur ;
- à l'école, de 100 élèves par ordinateur à 23 élèves par ordinateur (educnet.education.fr : site consulté octobre 2003).

Quant au taux de connexion au réseau, l'évolution est spectaculaire entre 1997 et 2002 : on est passé de 32 % à 100 % des lycées, de 11 % à 91 % des collèges, de 0,6 % à 50 % des écoles.

13.4.3 Directives pour les collèges

Plus précisément en ce qui concerne le collège, la volonté est affichée de "*donner à tous accès à la micro-informatique*" (Supplément au BO n°23, 1999). Les textes officiels insistent sur un usage des TIC en tant qu'outils intégrés aux pratiques disciplinaires mais également comme outils d'apprentissage.

Grâce aux technologies d'information et de communication, les élèves peuvent davantage apprendre par eux-mêmes. Face à un développement formidable des connaissances, le système éducatif doit se donner comme priorité de rendre l'élève capable d'apprendre par lui-même. Les technologies d'information et de communication constituent un moyen essentiel d'accès à la connaissance. (*Supplément au BO n°23, 1999*)

13.4.4 Le brevet informatique et internet (B2i)

"Dans le but de soutenir et de valoriser les efforts éducatifs appliqués aux technologies de l'information dès l'école élémentaire, il est instauré un brevet informatique et internet" (B.O. n°42, 2000). L'objectif du brevet informatique et internet (B2i) est de spécifier un ensemble de compétences significatives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et d'attester leur maîtrise par les élèves concernés. Le niveau 1 a pour objet de vérifier l'acquisition de compétences que les élèves peuvent maîtriser à l'issue de l'école primaire. Sa mise en place a débuté en 2000-2001. Le niveau 2 permet de vérifier l'acquisition des compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de leur scolarité au collège. Sa mise en œuvre a débuté en 2000-2001 et le déploiement s'est poursuivi en 2001-2002. Les collèges ont commencé à procéder à la délivrance des attestations de B2i. Un B2i de niveau 3 spécifique aux lycées est en cours de définition.

13.4.5 Le cartable électronique

Des expérimentations médiatiques autour de ce concept ont un retentissement significatif auprès de la communauté éducative. Le cartable électronique est une métaphore pour désigner les solutions qui permettent d'insérer profondément les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement en classe.

Le succès du concept de cartable électronique est d'abord celui d'une expression qui mêle tradition et modernité et, à cause de cela, rassure. On l'imagine, ce vieux cartable en cuir patiné ; il ne contient plus un lot de vieux manuels défraîchis et pesants mais **un micro-ordinateur léger**. L'expression désigne également **un service en ligne**, expérimenté lui aussi dans plusieurs régions et qui n'a de cartable que le nom.

Le cartable électronique est un moyen de matérialiser l'introduction de l'ordinateur et d'Internet à l'école. Les industriels et les éditeurs de manuels scolaires ont lancé les premiers modèles l'an dernier, sous forme de tablettes numériques plus ou moins communicantes. De leur côté, des universitaires développent des prototypes. Deux expérimentations ont commencé à la rentrée 2001, dans deux départements, la Savoie et les Landes. Une troisième initiative d'envergure concernera la capitale de la Franche-Comté au cours de l'année 2003.

En Savoie

L'université de Savoie a déposé en 1999 le nom de «cartable électronique» auprès de l'Inpi (Institut national de la propriété intellectuelle). Pourtant, ce cartable-là n'est pas matérialisé par un objet. Il s'agit d'un réseau intranet à l'échelle du département, reliant tous les collèges de Savoie et accessible, pour peu qu'on y soit autorisé, depuis n'importe quel poste de travail (d'un cybercafé, du domicile, d'une salle de classe). Il permet notamment aux enseignants et aux élèves d'accéder à un casier personnel, pour déposer ou aller chercher les éléments de travail nécessaires. De même, les carnets de notes des élèves, le "trombinoscope" de la classe, le cahier de textes et l'emploi du temps sont accessibles depuis l'écran. Quatre collèges de Savoie testent ce dispositif, financé par le conseil général de Savoie et la Direction de la technologie du ministère de l'Éducation nationale.

Les Landes, les collèges et les ordinateurs portables

Dans les Landes, l'expérience a commencé en début d'année dans plusieurs collèges et doit se généraliser à la rentrée 2002-2003. Le Conseil général des Landes a doté chaque collégien et chaque enseignant du département d'un ordinateur portable, a câblé et équipé ses trente-deux collèges des outils permettant d'intégrer l'informatique dans la pédagogie (tableaux interactifs, vidéo-projecteurs, serveurs, imprimantes) et a mis à leur disposition des ressources numériques adaptées (logiciels, plate-forme d'établissement, manuels numérisés, accès à Internet). Cette opération a été baptisée "Un collégien, un ordinateur portable".

13.4.6 Le cartable électronique bisontin

Après les "1000 ordi à l'école" en 1999, les élèves des Cours Élémentaires 2^{ème} année de Besançon ont été équipés -et ce dès février 2003- avec le cartable électronique offert à toutes les familles qui le désirent. Cette opération offre la possibilité à chaque enfant, quelle que soit sa condition sociale, de poursuivre à la maison l'usage et la pratique des technologies de l'information et de la communication. Elle permettra également de garder le lien avec les écoles pour les enfants malades.

Ce dispositif favorisera les liens entre les enseignants, les élèves, les familles et les services de la Ville. Il a pour but de créer une véritable communauté qui, en dehors de l'enceinte de l'établissement scolaire, continue à se parler et s'écouter, s'aider et s'éduquer, se former et s'informer. Les familles qui le souhaitent pourront bénéficier d'une formation minimale (fonctionnement, traitement de texte, Internet et messagerie).

Un groupe de travail, constitué par des enseignants, des représentants du Rectorat, de l'Inspection Académique, de l'IUFM, des CRDP et CDDP, de la CDC, de la Ville de Besançon sera mis en place pour définir les contenus et outils nécessaires au développement de nouvelles pratiques pédagogiques et administratives (relations parents-enseignants, parents-mairie...).

13.4.7 L'Espace Numérique des Savoirs

La constitution de cette offre numérique en ligne, dénommée antérieurement Espace Numérique d'Éducation Européen (ENEE), est l'une des priorités du service public d'éducation. Elle s'adresse aux élèves et aux enseignants des écoles, collèges et lycées. Elle vise à mettre à leur disposition des données essentielles - des «fondamentaux» - dans les principaux domaines du savoir, sous forme de textes, d'images fixes ou animées, de ressources sonores, **accessibles gratuitement et libres de droits pour un usage scolaire.**

Une grande part de la production numérique, en effet, est aujourd'hui commercialisée à des tarifs dissuasifs pour les établissements d'enseignement, et par ailleurs, les règles de droit qui régissent cette production contraignent fortement son utilisation. Aussi les négociations engagées par le ministère avec les organismes institutionnels, les éditeurs privés, les groupes de presse, les associations qui fournissent des contenus et des services ont permis d'acheter des accès en nombre à tarif préférentiel et acquérir des droits adaptés pour une utilisation en contexte scolaire (droits d'auteurs, droits de représentation, droits de reproduction pour des actions à but pédagogique, individuelles ou collectives, non commerciales, menées dans un établissement d'enseignement).

Les utilisateurs puiseront librement dans l'Espace Numérique d'Éducation, l'un un extrait littéraire, l'autre une carte géographique, une reproduction d'œuvre d'art, une image médicale, un article de journal, une séquence de film, un enregistrement musical ou encore une animation scientifique... et pourront l'inclure en toute légalité dans un travail pédagogique.

Les ressources proposées à l'ouverture concernent de nombreux domaines pour tous les publics.

Médias : accès à la presse nationale et régionale ainsi qu'à un quota d'archives. Pendant la semaine de la presse par exemple, l'AFP mettra à disposition 120 photos par jour ainsi qu'un fond de photos classées suivant une thématique.

Dictionnaires et encyclopédies : le Robert (version en ligne spécifique), Hachette multimédia pro, Universalis, Tout l'Univers...

Films d'archives sur un site spécifique : au départ environ 120 clips vidéo d'histoire contemporaine, sélection des points de repère par rapport à l'histoire de France.

Des données statistiques : en lien avec l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (accès gratuit au site de l'Insee), l'Institut Géographique National (base de cartographie), Météo France (bases de données météorologiques).

Des musées : [Louvre.edu] est aujourd'hui une bonne préfiguration de l'offre du futur Espace Numérique des Savoirs. Des négociations sont en cours également avec le Musée des Arts Premiers et les muséums d'Histoire Naturelle.

Des textes littéraires : sur BASILE (CNED - Éditions Champion), Base internationale de Lettres électronique. La première partie de ce service en ligne comprend mille œuvres de la littérature narrative française (romans, contes, nouvelles) du Moyen-Age au XXe siècle. Une deuxième partie sera consacrée à la poésie.

Des animations scientifiques : productions qui utilisent la technologie flash, volontairement muettes : une centaine pour commencer en mathématiques, sciences physiques, sciences de la vie et de la Terre.

La dimension européenne est présente dès la genèse du projet, mais la complexité des problèmes juridiques à résoudre fait de cette perspective un objectif à plus long terme.

Parce que ce projet est ambitieux, le plan d'action prévoit une phase d'étude préalable pour en évaluer la pertinence. Cette étude se déroulera jusqu'en juin 2004. Elle est menée dans un panel regroupant un nombre limité d'écoles et d'établissements scolaires ainsi que l'ensemble des IUFM. L'académie de Franche-Comté s'est distinguée en se portant volontaire pour cette expérimentation loin devant les autres académies.

Un rapport final établira un bilan et énoncera des préconisations pour une généralisation durable de l'Espace Numérique des Savoirs.

13.4.8 Au niveau académique

Une triple orientation

L'équipement informatique et les infrastructures de communication des établissements se sont accompagnés de plans académiques contribuant à la généralisation des usages par la mise en place de dispositifs de formation, d'assistance et d'accompagnement.

Une incitation pédagogique

Comme dans chaque académie, des orientations sont données pour renforcer l'information des enseignants quant à l'accès aux ressources disponibles, la réflexion sur les usages et les pratiques pédagogiques. Des groupes de travail disciplinaires ont été créés. Le serveur académique s'est rénové : par celui-ci on peut accéder à du travail coopératif conduit par des équipes d'enseignants ainsi qu'à des séquences pédagogiques. Des personnes-ressources ont été désignées dans les établissements qui sont tous amenés à construire un plan pluriannuel d'intégration des TICE.

La personne-ressource

C'est manifestement l'élément nouveau le plus concret mis en place seulement depuis la rentrée 2000, dans le cadre de l'intégration des nouvelles technologies dans les établissements. Cette personne a pour mission de sensibiliser les membres de la communauté scolaire aux TICE et d'assurer la promotion de l'usage d'un intranet comme moyen d'intégration et d'animation (outils permettant le travail partagé et coopératif : site établissement, messagerie interne, groupe de discussion). Cet intranet devra répondre aux demandes des élèves en matière d'aide individualisée et au besoin de communication interne. La personne-ressource est chargée d'identifier et d'anticiper les besoins de formation en TICE et a également un rôle d'animation des équipes impliquées dans une démarche de projet.

Une évolution dans la formation des enseignants

Cinq pages du *Plan académique de formation* des enseignants 2002-2003 (PAF) concernaient les TICE de façon spécifique, mais l'utilisation des TICE est aussi de plus en plus intégrée dans les stages disciplinaires ou transversaux. Cette tendance se renforce dans l'offre 2003-2004. Ce dernier plan affiche la volonté "*de consolider l'intégration des TICE dans les pratiques professionnelles*". Des actions de formation sont également organisées à l'initiative des établissements au plus près du terrain. Le dispositif d'accompagnement à l'utilisation des TICE passe aussi par la formation des «animateurs TICE», personnes-ressources désignées par les chefs d'établissement. Pour la première fois, la FOAD a été affichée comme une "*priorité nationale et*

académique" dans le PAF académique 2002-2003. Comme ce dernier, le PAF 2003-2004 offre cette modalité particulière de formation dans quelques stages. Durant l'année scolaire 2002-2003, une recherche-action a été menée par le Groupe de pilotage académique de formation à distance avec l'ensemble des formateurs de la formation continue des personnels enseignants afin que les animateurs de stage puissent proposer un accompagnement à distance à leurs stagiaires. Ce dispositif sera poursuivi durant la présente année scolaire.

Le réseau d'assistance informatique de proximité (RAIP)

Le RAIP offre une démarche simple et rapide à l'utilisateur, personnel administratif et enseignant, mais surtout à la personne-ressource. C'est essentiellement un outil composé d'une assistance téléphonique à numéro d'appel unique⁹⁷. Il est également possible, si nécessaire, d'avoir recours à des techniciens experts. Aucun appel n'est laissé sans réponse et les délais d'intervention sont courts d'après les documents rectoraux.

13.4.9 Au niveau départemental : l'exemple du Doubs

Informatisation des collèges

La gestion et l'équipement des collèges relève des Conseils généraux. Le Conseil général du Doubs a fait le choix de rendre accessibles les nouvelles technologies à tous les collégiens du département. Un programme d'informatisation a conduit, au cours de l'année scolaire 2000-2001, à la création d'une salle multimédia dans chacun des 49 collèges. Chaque salle a coûté environ 75 000 euros. Une deuxième tranche d'équipement complémentaire est en cours de réalisation. L'investissement global dépasse les 6 millions d'euros.

Salles multimédias «branchées» sur Internet

Depuis deux ans, chaque collège possède donc une salle de 100 m² où un réseau de quinze postes-élèves installés dans un mobilier adapté est à la disposition des élèves reliés directement au poste-maître, permettant une relation individualisée maître-élève. Si l'on ajoute le vidéo-projecteur, l'imprimante jet d'encre couleur, l'imprimante laser, la caméra de table et l'écran, on a une idée assez précise de la configuration. Chaque établissement est connecté à Internet via le Rectorat avec une possibilité de 400 connexions simultanées permises par la taille du serveur.

Rôle du Centre Départemental de Documentation Pédagogique du Doubs (CDDP)

Le CDDP a apporté un rôle d'expertise technique mais aussi un accompagnement pédagogique dans cette première phase d'informatisation des collèges du Doubs.

⁹⁷ 03 81 65 49 00

Installer un réseau informatique dans un collège, y adjoindre des ordinateurs, des serveurs... n'a de sens que par l'intégration de ces outils (et des supports d'information qu'ils permettent d'exploiter) dans les pratiques pédagogiques. Le CDDP effectue également un travail d'accompagnement en proposant aux enseignants du Doubs des ateliers de sensibilisation aux ressources disponibles pour l'intégration des TICE dans leur enseignement. Soixante ateliers pédagogiques ont ainsi été organisés durant l'année scolaire 2001-2002.

C'est donc tout naturellement vers le CDDP et son directeur M. Henri CZAJKA que s'est tourné l'Inspecteur d'académie pour la mise en place d'un Observatoire des usages TICE dans les collèges du Doubs qui vient de produire une première contribution d'une veille sur le développement des usages des T.I.C.E. dans les collèges de ce département.



7.5 Annexe 5 : remarques de collègues sur l'utilisation des ressources

Site de collaboration : <http://foad.ac-besancon.fr/b2i-adultes>

« Merci aux testeurs

Jacques Ménigoz 25/01/2004 - 18:40:44

Un grand merci aux personnes qui testent les modules, séquences et activités sur Gretanet. N'hésitez pas à inscrire vos remarques dans la salle "conception du dispositif" dans les dossiers correspondants aux modules analysés. C'est un travail considérable, c'est pourquoi je vais élargir le panel de testeurs. De son côté le GRETA fait de même. Je vais essayer également d'utiliser le forum commun aux gestionnaires et formateurs des 12 académies projetant de recourir à cette plate-forme pour qu'on mutualise le travail. Bien cordialement. »

7.5.1 Remarques générales

« Sous Netscape 7.01 : un clic sur les fiches documents 612; 613; 614 provoquent l'enregistrement d'un fichier dont l'extension est *.zip.php.

Inutilisable

*Sous Internet Explorer 6, le même lien provoque l'enregistrement d'un fichier *.zip. Mon "dézippeur" Powerarchiver 2000 qui ouvre tous les zip, n'en veut pas.*

Et mon logiciel fonctionne avec d'autres .zip venus d'Internet...

Pas de problème pour les pdf.

@+

Je reprends le message du 5 mars.

Le problème soulevé l'autre jour me tracasse.

Des fichiers zip sont nombreux sur le site.

J'ai réussi avec Netscape à enregistrer un de ces fichiers. Manipulation : modifier le type de fichier à l'enregistrement, et passer de php à "tous fichiers", puis supprimer l'extension php dans le nom de fichier.

Est-ce bien sérieux pour des débutants de les obliger à faire ça ?

« Les fenêtres à taille fixe sont parfois mal taillées pour écrans 15 pouces 800 x 600

D31, S311 ne fonctionne pas

D1, S122 Manipuler les fichiers »

7.5.2 Analyse D1 : les connaissances de base

« Nous avons testé quelques séquences avec des stagiaires ("initiation à l'informatique).

Le temps réservé à cet essai était trop réduit pour en tirer des conclusions définitives, mais il apparaît quelques constantes dans les remarques qu'ils ont pu faire.

La première est récurrente chez les nouveaux utilisateurs de Windows : quand le logiciel ouvre une nouvelle fenêtre, celle-ci masque l'ancienne (particulièrement avec Internet Explorer où les deux fenêtres ont pratiquement les mêmes dimensions)., ce qui fait que l'on ne voit pas la page d'avant. Cette situation se produit lors des "Quiz" (en effet la validation finale ne fait pas disparaître cette page qui reste la même).

Un remède possible : créer, à côté du bouton "valider" un autre "fermer cette fenêtre". Un autre remède serait de mentionner dans le livret d'inscription une phrase copiant un vieux avertissement de la SNCF : "attention un cadre peut en cacher un autre").

Deuxième remarque : après avoir choisi un module dans la liste personnelle affichée au lancement, il est difficile d'y retourner. En effet, on ne trouve nulle part une phrase indiquant qu'il faut

cliquer sur "votre formation" pour revenir à la liste des modules. De plus ce lien est écrit en petits caractères dans la zone supérieure (lisibilité difficile).

Quant à utiliser le bouton "page précédente" du navigateur, c'est problématique dans la mesure où il affiche souvent un message indiquant que le chargement de la page a échoué.

Deux autres remarques à la fois plus générales et plus subjectives :

Les stagiaires ont été étonnés par la longueur du temps nécessaire à l'étude d'un module.

Ils ont été "effrayés" par la somme de connaissances de la pratique informatique indispensables à l'apprentissage de cette même pratique informatique (comme quoi un stage en présentiel est obligatoire pour préparer les futurs usagers du dispositif). »

7.5.3 Analyse D 31 : document simple

« Pour la séquence S311 :

Dans le titre de la séquence retirer "Mise en route" et ne garder que "Généralités". En effet il me semble que la mise en route gagnerait d'un point de vue pédagogique à être faite par la séquence S312 : élaboration d'un premier document.

Le clavier page 4 : un schéma avec légende serait préférable pour présenter le clavier.

Ponctuation page 18 : donner les principes plutôt que le détail des cas (comme indiqué page 4 de S312). »

« Pour la séquence S312 :

Dans le titre de la séquence ajouter "Mise en route". En effet il me semble que la mise en route gagnerait d'un point de vue pédagogique à être faite par la séquence S312 : élaboration d'un premier document. Il faudrait à ce moment là placer la séquence avant la S311 dans le plan de travail.

Un problème lié à la mise en page, page 5 : une remarque est relative à un mot se trouvant en bout de ligne avant le retour à la ligne automatique variable suivant les paramètres locaux par défaut de l'utilisateur.

"Il ne faut pas appuyer sur Entrée derrière Place pour revenir à la ligne »

7.5.4 Analyse D32 : document élaboré

« Pour la séquence S326 :

Juste une remarque déontologique : le texte support est un argumentaire commercial relatif à un produit Microsoft, peut-être pourrait-on en faire l'économie dans une production du service public. »

« Pour la séquence S325 : l'en-tête des documents à imprimer n'est pas mise à jour. »



7.6 Annexe 6 : le référentiel du B2I FC-GRETA

LE RÉFÉRENTIEL DU B2I FC-GRETA ÉDUCATION NATIONALE - FÉVRIER 2002

1 - Les connaissances de base dans l'utilisation des technologies d'information et de communication (TIC)

- Utiliser le vocabulaire spécifique nécessaire à la désignation des composants matériels et logiciels pour permettre la saisie, le traitement, la sortie, la mémorisation et la transmission de l'information ;
- maîtriser l'utilisation de la souris, des fenêtres et des commandes-clavier ;
- organiser et gérer les dossiers, les fichiers et les programmes ;
- organiser et personnaliser son espace de travail informatique ;
- sauvegarder, faire un "backup" des données ;
- savoir détecter un dysfonctionnement ou une panne simple ;
- savoir utiliser l'aide en ligne ;
- distinguer programmes et données ;
- repérer le système d'exploitation de l'ordinateur.

2 - La citoyenneté et les technologies de l'information et de la communication

- identifier les droits et obligations relatifs au respect des libertés et des personnes et aux conséquences sociales de l'ordinateur ;
- respecter la propriété intellectuelle ;
- vérifier la validité de l'information et des résultats produits par le traitement ;
- protéger son ordinateur contre les virus, les intrusions ;
- sécuriser et filtrer les accès aux informations ;
- respecter les usages pratiqués sur internet.

3 - Le traitement de texte

- ouvrir et consulter en vue de son utilisation un document existant ;
- modifier, créer, mettre en forme, paginer et imprimer un document simple, utiliser les outils de vérification et de correction ;
- organiser dans un même document : texte, tableau, images, liens ;
- savoir copier, coller à partir d'un document dans un autre document ;
- savoir annuler la dernière action.

4 - La messagerie électronique

- adresser (à un ou plusieurs destinataires), recevoir, imprimer et classer un message électronique, y répondre ou le transférer, au moyen d'un logiciel de messagerie ;
- adresser, recevoir et exploiter un fichier (texte, image ou son) comme pièce jointe au moyen d'un logiciel de messagerie déjà configuré ;
- utiliser les différentes fonctionnalités d'une messagerie.

5 - La toile ("Le web")

- consulter la toile (le web) à l'aide d'un navigateur ;
- pratiquer la recherche raisonnée d'informations ;
- télécharger des fichiers multimédias en respectant les modalités techniques.

6 - Le tableur

- consulter un classeur, mettre en forme et imprimer une feuille de calcul et un graphique simples ;
- distinguer les différents types de données (texte, numérique et formule) ;
- créer, modifier une feuille de calcul et un graphique simples en utilisant les fonctions arithmétiques, logiques et statistiques ;
- utiliser une feuille de calcul pour exploiter des données ;
- savoir imprimer tout ou partie d'une feuille de calcul ;
- modifier les données et vérifier l'incidence de cette modification sur les résultats et sur la représentation graphique ;
- sélectionner la zone à représenter graphiquement ;
- exporter un tableau avec son graphique dans un texte.

7 - La présentation de documents

- ouvrir et consulter en vue d'un diaporama ;
- concevoir, mettre en forme, modifier une diapositive ;
- ajouter, supprimer des diapositives ;
- organiser les diapositives en diaporama ;
- imprimer différents formats de la présentation.

8 - Les bases de données

- repérer les concepts et principes généraux d'une base de données relationnelles ;
- ouvrir, saisir, trier, extraire et imprimer des données ;
- créer un écran de saisie et un format d'édition à partir d'une base de données existante ;
- importer des données provenant d'autres applications et les exporter (exemple : publipostage).



7.7 Annexe 7 : information sur le dispositif sur le site académique

Du B2i adultes vers le C2i

La DIFOR met en place une formation "Devenir autonome face aux technologies de l'information et de la communication (formation à distance)", identifiant 04A0032283.

Ce dispositif abordera les notions de base de l'informatique, les outils de type traitement de texte, tableur, navigateur Internet, messagerie et la problématique citoyenneté et TICE (référentiel B2i-Adultes du GRETA). Les ressources seront disponibles en permanence sur l'Internet. La formation comportera une journée en présentiel puis un travail personnel, au rythme du stagiaire, évalué à 50 heures étalées sur l'année. Chaque apprenant sera accompagné par un formateur qui suivra sa progression. Cette formation pourra faire l'objet d'une attestation de validation par le GRETA pour les stagiaires qui le souhaitent ; elle présage la mise en place du C2i (Certificat Informatique et Internet bientôt obligatoire pour l'entrée dans le métier d'enseignant).

Cette formation pourra être demandée en stage établissement ; les candidatures d'équipes seront privilégiées.⁹⁸



⁹⁸ <http://difor.ac-besancon.fr/PAF0405/>



B2i@dultes
Du B2i-adultes vers le C2i
Former et certifier les personnels au B2iAdultes par un dispositif
d'accompagnement à distance

Projet en cours dans l'académie de Besançon

Une formation de plus
ou un changement de paradigme de la formation ?

Auteur : Jacques Cartier
<http://www.jacquescartier.net>

Résumé :

La DIFOR, division de la formation de l'académie de Besançon, propose une formation à la rentrée 2004 intitulée :

B2i@dultes

Ce mémoire analyse ce projet à partir d'un document de synthèse remis à Madame Anne Sancier-Chateau, Recteur d'académie, chancelier des universités.

S'agit-il d'une formation de plus ou d'un changement de paradigme de la formation auquel va se trouver confronté l'organisme de formation continue ?

Mots-clefs :

Société de la connaissance, formation tout au long de la vie, accompagnement d'adultes, autoformation, communauté d'apprentissage.

B2i@dultes
From B2i-adultes to the C2i
A distance-learning program whose purpose is to provide personnel with a
training and qualifying ITC (Information Technology and Communication)
course.

This project is currently conducted in the area of Besançon and the region of Franche-Comté.

Is this program another training course or a new paradigm of training ?

Author : Jacques Cartier
<http://www.jacquescartier.net>

Abstract :

In September 2004, the DIFOR, training department of the Besançon Board of Education, will offer a training course called :

B2i@dultes

In this study the author gives an analysis of the project, based on a report written for Madame Anne Sancier-Chateau, Chief Education Officer.

Is this training program simply another training course or a real change in the paradigm of training, training methods, training processes that the training department will have to face.

Keywords :

Community of knowledge, lifelong learning, adult education, self-learning, learning community.

